



# Étude évaluative sur les nouvelles mesures visant à améliorer l'accès au vote et à favoriser son exercice

Rapport final

Présenté au Directeur général des élections

Avril 2009

Réf. : R08692v2p4DGE(loi22).ppt



# Table des matières

---

|   |    |
|---|----|
| <b>Contexte, objectifs et méthodologie abrégée</b>                  | 3  |
| <b>Structure du rapport</b>   | 4  |
| <b>Faits saillants</b>  | 5  |
| <b>Chapitre 1 : Portrait de l'utilisation des nouvelles mesures</b> | 7  |
| <b>Chapitre 2 : Nouvelles mesures concernant la révision</b>        | 20 |
| <b>Chapitre 3 : Nouvelles mesures concernant le vote</b>            | 32 |
| <b>Chapitre 4 : Point de vue des directeurs d'établissement</b>     | 46 |
| <b>Conclusions</b>  | 52 |
| <br>  |    |
| <b>Annexes</b>  |    |
| 1. Méthodologie détaillée   |    |
| 2. Questionnaires   |    |
| 3. Classement des circonscriptions par le DGE                       |    |
| 4. Tableaux statistiques détaillés (sous pli séparé)                |    |



## Contexte, objectifs et méthodologie abrégée

### Contexte et objectifs

- En juin 2006, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote* (projet de loi 22), c'est-à-dire permettre au plus grand nombre possible d'électeurs d'exercer leur droit de vote. Plusieurs des mesures prévues à la Loi ont été mises en oeuvre aux élections générales de 2007 et de 2008. C'est dans le contexte de l'évaluation de ces nouvelles mesures que s'inscrit la présente étude. De façon plus spécifique, les mesures suivantes sont examinées : les commissions de révision itinérantes (CRI) en milieu rural et semi-rural, en hébergement de 50 personnes et plus, en hébergement de moins de 50 personnes; les bureaux de vote en hébergement de 50 personnes et plus, en hébergement de moins de 50 personnes, à domicile et au bureau du directeur du scrutin.
- L'objectif premier de cette étude évaluative est de porter un jugement sur les nouvelles mesures introduites, et ce, dans une perspective d'amélioration de la qualité des services rendus. De plus, comme cette étude évaluative est la première phase d'un plan de recherche plus large, elle vise à repérer les zones problématiques où une évaluation approfondie pourrait être menée.

### Population cible

- Citoyens ayant bénéficié des nouvelles mesures (commissions de révision et bureaux de vote).
- Directeurs d'établissement d'hébergement.

### Échantillonnage

- En plus d'un échantillon de directeurs d'établissement d'hébergement, un échantillon a été constitué pour chaque groupe ciblé par les nouvelles mesures. L'Annexe 1 présente la méthodologie détaillée. Au total, 1 600 personnes ont été sondées dans le cadre de cette étude.

### Collecte

- Entrevues téléphoniques réalisées du 11 décembre 2008 au 20 janvier 2009.
- Les taux de réponse varient de 45 % à 72 % selon les différents échantillons (voir l'Annexe 1).

### Pondération

- Les résultats de la collecte auprès des directeurs d'établissement ont été pondérés pour refléter le poids relatif des établissements de moins de 50 résidents et ceux de 50 résidents et plus.

### Marge d'erreur

- La marge d'erreur maximale pour l'échantillon des directeurs d'établissement est de 7,6 %, 19 fois sur 20.
- La marge d'erreur pour les autres échantillons est de 6,9 %, 19 fois sur 20.



## Structure du rapport

- Chapitre 1**
  - Le chapitre 1 dresse le portrait de l'utilisation des nouvelles mesures (BVI, BVIH, BVDE et BVDS). Ce portrait est issu des données fournies par le Directeur général des élections (DGE).
  
- Chapitre 2**
  - Le chapitre 2 traite exclusivement des commissions de révision itinérante. Il fait état des principaux résultats issus du sondage réalisé auprès des personnes qui ont bénéficié des services itinérants de révision. Les données sont présentées par clientèle, soit :
    - les clients des commissions de révision itinérantes en milieu rural et semi-rural (CRI rural);
    - les clients des commissions de révision itinérantes dans les installations d'hébergement de moins de 50 résidents (CRI -50);
    - les clients des commissions de révision itinérantes dans les installations d'hébergement de 50 résidents et plus (CRI 50 +)
  
- Chapitre 3**
  - Le chapitre 3 porte sur les nouvelles mesures liées au vote. Nous y présentons les données recueillies par sondage. Une mise en contexte donne de l'information sur chacune des mesures séparément. Puis, les données restantes sont présentées en parallèle pour chacune des clientèles, soit :
    - Les clients des bureaux de vote en installation d'hébergement de moins de 50 résidents (BVI);
    - Les clients des bureaux de vote en installation d'hébergement de 50 résidents et plus (BVIH);
    - Les clients des bureaux de vote au domicile de l'électeur (BVDE);
    - Les personnes qui sont allées voter au bureau du directeur du scrutin (BVDS).
  
- Chapitre 4**
  - Le chapitre 4 présente le point de vue des directeurs d'installations d'hébergement (données recueillies par sondage uniquement). Des distinctions sont faites, lorsque c'est pertinent, entre les directeurs d'établissements de moins de 50 résidents et les directeurs d'établissements de 50 résidents et plus.
  
- Conclusions**
  - Alors que les chapitres 1 à 4 sont plutôt descriptifs, le chapitre des conclusions fait les liens qui s'imposent entre les différentes parties de l'étude et porte un jugement sur les nouvelles mesures.
  
- Note**
  - Les tableaux statistiques détaillés pour toutes les clientèles sont regroupés dans une annexe distincte du présent rapport.



## Faits saillants

### Nouvelles mesures concernant la révision

- La source d'information la plus importante pour connaître les services de révision est l'envoi postal du DGE pour les CRI en milieu rural et semi-rural et le personnel des centres d'hébergement pour les autres CRI.
- Globalement, le taux de satisfaction est élevé. La proportion des personnes qui se disent très satisfaites varie entre 47 % et 78 % selon les clientèles et les dimensions mesurées. La proportion de personnes insatisfaites ou très insatisfaites, quant à elle, varie entre 1 % et 5 %.
- Les démarches et les procédures de révision n'ont pas semblé compliquées pour la quasi-totalité des répondants. Toutefois, les personnes insatisfaites des services mentionnent la complexité du processus comme raison de leur insatisfaction.
- La grande majorité des personnes interrogées se sont senties en confiance et en sécurité lors de la prestation de services. (Mentionnons cependant que 15 % des clients des CRI 50+ n'ont pas pu ou pas voulu se prononcer sur cette question.) Les répondants disent également n'avoir reçu aucune pression extérieure pour les inciter à s'inscrire sur la liste électorale.
- Une proportion significative des clients des CRI aurait « laissé faire » si les services itinérants n'avaient pas existé (CRI rural : 33 %, CRI -50 : 50 %, CRI 50+ : 40 %) . Ils n'auraient donc pas pu se prévaloir de leur droit de vote.

### Nouvelles mesures concernant le vote

- Selon les données du DGE, 133 830 personnes se sont prévaluées de l'une ou l'autre des mesures (BVI, BVIH, BVDE, BVDS), ce qui représente un taux d'utilisation de 2,34 % à l'échelle de la population électorale québécoise (le taux d'utilisation correspond au ratio entre le nombre d'utilisateurs des mesures et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage).

- Lorsqu'on considère l'ensemble des mesures, il n'y a pas beaucoup de différences dans les taux d'utilisation par type de circonscription. Toutefois, lorsqu'on examine les 10 circonscriptions ayant le taux d'utilisation le plus élevé, on n'y retrouve aucune circonscription rurale.
- Pour toutes les questions liées à la satisfaction des nouvelles mesures de vote, la proportion des personnes insatisfaites ne dépasse jamais 2 %, et ce, peu importe le groupe de clientèle. Il s'agit là d'un taux de satisfaction très élevé.
- La quasi-totalité des personnes interrogées s'est sentie en confiance et a voté en toute liberté.
- Une proportion importante des clientèles affirme qu'elle n'aurait pas voté si les services de vote itinérants n'avaient pas été disponibles (BVI : 47 %, BVIH : 39 %, BVDE : 76 %, BVDS : 24 %).

### Point de vue des directeurs d'établissement

- De façon générale, le degré de satisfaction des directeurs d'établissement à l'égard des services offerts par le DGE est élevé. Si on considère les mentions « très satisfait » et « satisfait », les pourcentages varient entre 90 % et 98 %.
- L'horaire des services et les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel sont les éléments qui ont généré le plus d'insatisfaction.
- Les nouvelles mesures ne constituent pas une surcharge de travail excessive pour le personnel des établissements d'hébergement.
- Selon les directeurs, les nouvelles mesures perturbent peu la vie des résidents.



## **Chapitre 1**

### **Portrait de l'utilisation des nouvelles mesures**

---



## Portrait de l'utilisation des mesures

### Source et nature des données

À partir des données fournies par le Directeur général des élections, un portrait de l'utilisation des nouvelles mesures de vote a été dressé pour chacune d'elle. Le tableau de la page 9 montre le taux d'utilisation combiné de toutes les mesures examinées dans cette étude, soit les BVI, BVIH, BVDE et BVDS. Les données sont présentées pour l'ensemble des circonscriptions et par type de circonscription : rurale, intermédiaire et urbaine<sup>1</sup>. Le tableau de la page 10, quant à lui, présente les 10 circonscriptions où les mesures ont été les plus utilisées ainsi que les 10 circonscriptions où les mesures ont été les moins utilisées. On retrouve ensuite ces mêmes deux tableaux pour chacune des mesures (BVI, BVIH, BVDE, BVDS)<sup>2</sup>.

Il a également été possible, pour le BVIH, de calculer le taux de participation dans les installations d'hébergement de 50 résidents et plus (nombre d'électeurs BVIH sur le nombre d'électeurs inscrits dans la section de vote). Le taux de participation ne tient toutefois pas compte des personnes qui auraient voté à l'extérieur de l'établissement d'hébergement.

Les données utilisées sont issues de deux sources. Pour les BVIH, il a été possible d'utiliser les données contenues dans le fichier des résultats officiels du scrutin puisque les résultats du vote de ces bureaux apparaissent de façon distincte dans ce rapport. Pour les autres types de vote, les données utilisées proviennent d'un tableau préparé par le DGEQ à partir des informations fournies à chaque journée du vote par anticipation par les directeurs du scrutin. Comme il s'agit d'information de gestion, ces données ne présentent pas le même degré d'exactitude que celles qui servent à la production du Rapport des résultats officiels du scrutin.

### Principaux constats - toutes mesures confondues

- Selon les données du DGE, 133 830 personnes se sont prévaluées de l'une ou l'autre des mesures (BVI, BVIH, BVDE, BVDS), ce qui représente un taux d'utilisation de 2,34 % à l'échelle de la population électorale québécoise.
- Le taux d'utilisation des nouvelles mesures, qu'on les considère ensemble ou séparément, ne varie pas en fonction du taux de participation de la population en général. Ainsi, une circonscription avec un taux de participation général élevé ne signifie pas un taux élevé d'utilisation des nouvelles mesures.
- Lorsqu'on considère l'ensemble des mesures, il n'y a pas beaucoup de différence dans les taux d'utilisation par type de circonscription (rurales : 2,04 %; intermédiaires : 2,51 %; urbaines : 2,44 %).
- Toutefois, lorsqu'on examine les 10 circonscriptions ayant le taux d'utilisation le plus élevé, on n'y retrouve aucune circonscription rurale (7 urbaines et 3 intermédiaires). À l'inverse, on en retrouve 6 dans les 10 circonscriptions ayant le taux d'utilisation le plus bas.
- Enfin, il y a une différence importante dans l'utilisation des mesures entre les circonscriptions. La circonscription ayant le plus bas taux d'utilisation est Ungava (0,34 %), alors que la circonscription qui présente le plus fort taux d'utilisation des mesures est Jean-Talon (4,92 %).

<sup>1</sup> La classification des circonscriptions a été effectuée par le DGE selon la densité de la population.

<sup>2</sup> Le rapport présente une partie des données. L'ensemble des données sera remis au DGE sous la forme d'un fichier Excel pour des analyses complémentaires au besoin.



## Portrait de l'utilisation des mesures - suite

### Principaux constats - BVI

- Les bureaux de vote itinérants en installation d'hébergement de moins de 50 personnes (BVI) ont somme toute été peu utilisés. Selon les données du DGE, un peu plus de 11 000 personnes se sont prévaluées de ces services, ce qui représente 0,19 % des électeurs inscrits (89 utilisateurs en moyenne par circonscription).
- Dans neuf circonscriptions (dont six urbaines), cette mesure n'a pas été utilisée. Le taux d'utilisation maximal est de 1,42 % (Bellechasse).
- C'est dans les circonscriptions rurales que l'on retrouve le plus fort taux d'utilisation des BVI (0,38%). D'ailleurs, les 10 circonscriptions où le taux d'utilisation des BVI est le plus élevé sont toutes rurales. On peut faire l'hypothèse qu'il y a davantage de centres d'hébergement de moins de 50 personnes en milieu rural.

### Principaux constats - BVIH

- Plus de 50 000 personnes ont bénéficié du vote itinérant en installation d'hébergement de 50 personnes et plus (BVIH). Cela représente près de 1 % des électeurs inscrits (401 utilisateurs en moyenne par circonscription).
- Parmi les dix circonscriptions où le taux d'utilisation des BVIH est le plus élevé, huit sont urbaines et deux sont dites intermédiaires. On peut faire l'hypothèse qu'il y a davantage de centres d'hébergement de 50 personnes et plus en milieu urbain.
- Le taux de participation global pour les BVIH est de 58,2 %, soit tout près du taux de participation provincial des dernières élections (57,4 %). Les taux de participation pour les BVIH sont cependant très variables d'une circonscription à l'autre, allant de 25 % à 88 %.

### Principaux constats - BVDE

- Les bureaux de vote à domicile (BVDE) ont permis à 6 040 personnes d'exercer leur droit de vote, soit 0,11 % des électeurs inscrits. Il s'agit de la mesure la moins utilisée parmi celles étudiées. On parle ici d'une moyenne de 48 personnes par circonscription qui ont voté à domicile.
- Seules trois circonscriptions n'ont pas du tout utilisé cette mesure. Il s'agit d'Arthabaska, de Notre-Dame-de-Grâce et d'Ungava. Le taux d'utilisation le plus élevé se retrouve dans Bonaventure (0,73 %).
- C'est dans les circonscriptions urbaines que le BVDE a été le moins utilisé. On retrouve d'ailleurs six circonscriptions urbaines parmi les dix circonscriptions où le BVDE a été le moins populaire.

### Principaux constats - BVDS

- Le vote au bureau du directeur du scrutin (BVDS) est la mesure la plus utilisée parmi les quatre mesures étudiées (63 400 personnes, soit 1,11 % des électeurs inscrits et 508 utilisateurs en moyenne par circonscription).
- Des citoyens ont voté au BVDS dans toutes les circonscriptions. Le taux d'utilisation par circonscription varie entre 0,34 % (Ungava) et 3,71 % (Richelieu). En moyenne, plus de 500 personnes par circonscription ont voté au bureau du directeur du scrutin.
- Le BVDS est un peu plus utilisé dans les circonscriptions intermédiaires et urbaines. On retrouve deux circonscriptions rurales dans les dix qui utilisent le plus cette mesure.



## Portrait de l'utilisation des mesures - suite

### Statistiques d'utilisation toutes mesures confondues (BVI, BVIH, BVDE, BVDS)

|   | Circonscriptions<br>rurales<br>(n : 41) | Circonscriptions<br>intermédiaires<br>(n : 17) | Circonscriptions<br>urbaines<br>(n : 67) | Toutes les<br>circonscriptions<br>(n : 125) |
|---|---|--|--|---|
| <b>Nombre d'électeurs inscrits</b>                              | 1 607 918                               | 818 382  | 3 300 091                                | <b>5 726 391</b>                            |
| <b>Nombre d'utilisateurs des mesures<br/>BVI-BVIH-BVDE-BVDS</b> | 32 815                                  | 20 570   | 80 445                                   | <b>133 830</b>                              |
| ■ Nombre minimum d'utilisateurs<br>(circonscription)            | 83<br>(Ungava)                          | 517<br>(Pontiac)                               | 386<br>(Pointe-aux-Trembles)             | <b>83<br/>(Ungava)</b>                      |
| ■ Nombre maximum d'utilisateurs<br>(circonscription)            | 1 411<br>(Brome, Mississippi)           | 1 989<br>(St-Hyacinthe)                        | 2 291<br>(Crémazie)                      | <b>2 291<br/>(Crémazie)</b>                 |
| ■ Moyenne des utilisateurs par circonscription                  | 800                                     | 1 210  | 1 201                                    | <b>1 071</b>                                |
| <b>Pourcentage d'utilisation des mesures (note 1)</b>           | 2,04 %                                  | 2,51 %   | 2,44 %                                   | <b>2,34 %</b>                               |
| ■ Pourcentage d'utilisation minimum<br>(circonscription)        | 0,34 %<br>(Ungava)                      | 1,00 %<br>(Blainville)                         | 0,95 %<br>(Pointe-aux-Trembles)          | <b>0,34 %<br/>(Ungava)</b>                  |
| ■ Pourcentage d'utilisation maximum<br>(circonscription)        | 3,07 %<br>(Abitibi-Est)                 | 4,76 %<br>(Richelieu)                          | 4,92 %<br>(Jean-Talon)                   | <b>4,92 %<br/>(Jean-Talon)</b>              |

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

## Portrait de l'utilisation des mesures - suite

### Statistiques d'utilisation toutes mesures confondues (BVI, BVIH, BVDE, BVDS)

| Circonscription   | Classification | Nombre d'électeurs inscrits | % d'utilisation des mesures | Taux de participation aux élections |
|---|----------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le plus les mesures</b>  |                |                             |                             |                                     |
| Jean-Talon  | Urbaine        | 40 516                      | 4,92 %                      | 69,11 %                             |
| Crémazie  | Urbaine        | 46 704                      | 4,91 %                      | 62,79 %                             |
| Richelieu   | Intermédiaire  | 40 754                      | 4,76 %                      | 61,76 %                             |
| Sherbrooke  | Urbaine        | 48 740                      | 4,69 %                      | 62,65 %                             |
| Lafontaine  | Urbaine        | 39 644                      | 4,58 %                      | 51,19 %                             |
| Saint-François  | Intermédiaire  | 45 588                      | 4,10 %                      | 62,69 %                             |
| Saint-Hyacinthe   | Intermédiaire  | 49 874                      | 3,99 %                      | 63,43 %                             |
| Bourassa-Sauvé  | Urbaine        | 48 558                      | 3,82 %                      | 47,08 %                             |
| Drummond  | Urbaine        | 57 784                      | 3,63 %                      | 58,79 %                             |
| Saint-Henri-Sainte-Anne                                       | Urbaine        | 52 182                      | 3,62 %                      | 44,75 %                             |
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le moins les mesures</b> |                |                             |                             |                                     |
| Ungava  | Rurale         | 24 194                      | 0,34 %                      | 36,08 %                             |
| Pointe-aux-Trembles   | Urbaine        | 40 573                      | 0,95 %                      | 56,61 %                             |
| Blainville  | Intermédiaire  | 57 481                      | 1,00 %                      | 60,67 %                             |
| Papineau  | Intermédiaire  | 55 683                      | 1,05 %                      | 48,94 %                             |
| Duplessis   | Rurale         | 37 068                      | 1,07 %                      | 50,26 %                             |
| Gatineau  | Rurale         | 49 963                      | 1,08 %                      | 49,53 %                             |
| Pontiac   | Intermédiaire  | 47 901                      | 1,08 %                      | 41,36 %                             |
| Huntingdon  | Rurale         | 44 930                      | 1,10 %                      | 57,69 %                             |
| Mirable   | Rurale         | 50 085                      | 1,13 %                      | 58,64 %                             |
| Lotbinière  | Rurale         | 34 306                      | 1,14 %                      | 65,02 %                             |

## Portrait de l'utilisation des mesures - suite

### Statistiques d'utilisation BVI

|  | Circonscriptions rurales<br>(n : 41) | Circonscriptions intermédiaires<br>(n : 17) | Circonscriptions urbaines<br>(n : 67)      | Toutes les circonscriptions<br>(n : 125)           |
|--|--------------------------------------|---|--|--|
| <b>Nombre d'électeurs inscrits</b>                     | 1 607 918                            | 818 382                                     | 3 300 091                                  | <b>5 726 391</b>                                   |
| <b>Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVI)</b>        | 6 105                                | 1 902                                       | 3 076                                      | <b>11 083</b>                                      |
| ■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)      | 0<br>(Frontenac, Ungava)             | 0<br>(Chauveau)                             | 0<br>(6 circonscriptions) <sup>a</sup>     | <b>0<br/>(9 circonscriptions)<sup>c</sup></b>      |
| ■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)      | 493<br>(Bellechasse)                 | 242<br>(Champlain)                          | 242<br>(Chapleau)                          | <b>493<br/>(Bellechasse)</b>                       |
| ■ Moyenne des utilisateurs par circonscription         | 149                                  | 112   | 46   | <b>89</b>  |
| <b>Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)</b> | 0,38 %                               | 0,23 %                                      | 0,09 %                                     | <b>0,19 %</b>                                      |
| ■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)  | 0,0 %<br>(Frontenac, Ungava)         | 0,0 %<br>(Chauveau)                         | 0,0 %<br>(6 circonscriptions) <sup>b</sup> | <b>0,0 %<br/>(11 circonscriptions)<sup>d</sup></b> |
| ■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)  | 1,42 %<br>(Bellechasse)              | 242<br>(Champlain)                          | 242<br>(Chapleau)                          | <b>1,42 %<br/>(Bellechasse)</b>                    |

**Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.**

- a. Drummond, Jeanne-Mance-Viger, Mercier, Robert-Baldwin, Saint-Henri-Sainte-Anne, Vanier.
- b. Mêmes circonscriptions que « a ».
- c. Chauveau, Drummond, Frontenac, Jeanne-Mance-Viger, Mercier, Robert-Baldwin, Saint-Henri-Sainte-Anne, Ungava, Vanier.
- d. Mêmes circonscriptions que « c » plus La Peltrie (1 utilisateur) et Masson (2 utilisateurs).

# Portrait de l'utilisation des mesures - suite

## Statistiques d'utilisation BVI

| Circonscription   | Classification | Nombre d'électeurs inscrits | % d'utilisation de la mesure | % d'utilisation des mesures | Taux de participation aux élections |
|---|----------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure</b>  |                |                             |                              |                             |                                     |
| Bellechasse   | Rurale         | 34 748                      | 1,42 %                       | 2,29 %                      | 64,18 %                             |
| Matapédia   | Rurale         | 29 886                      | 1,00 %                       | 2,65 %                      | 57,68 %                             |
| Îles-de-la-Madeleine  | Rurale         | 10 715                      | 0,79 %                       | 2,42 %                      | 66,38 %                             |
| Gaspé   | Rurale         | 27 570                      | 0,75 %                       | 1,95 %                      | 57,96 %                             |
| Montmagny-L'Islet   | Rurale         | 31 980                      | 0,71 %                       | 2,24 %                      | 61,14 %                             |
| Kamouraska-Témiscouata                                      | Rurale         | 34 369                      | 0,69 %                       | 2,47 %                      | 60,54 %                             |
| Laviolette  | Rurale         | 34 131                      | 0,67 %                       | 2,89 %                      | 58,36 %                             |
| Roberval  | Rurale         | 44 865                      | 0,64 %                       | 2,67 %                      | 60,56 %                             |
| Lotbinière  | Rurale         | 34 306                      | 0,64 %                       | 1,14 %                      | 65,02 %                             |
| Portneuf  | Rurale         | 45 225                      | 0,61 %                       | 2,11 %                      | 62,87 %                             |
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure</b> |                |                             |                              |                             |                                     |
| Ungava  | Rurale         | 24 194                      | 0,00 %                       | 0,34 %                      | 36,08 %                             |
| Robert-Baldwin  | Urbaine        | 51 000                      | 0,00 %                       | 1,41 %                      | 41,53 %                             |
| Chauveau  | Intermédiaire  | 53 753                      | 0,00 %                       | 1,55 %                      | 57,27 %                             |
| Jeanne-Mance-Viger  | Urbaine        | 48 515                      | 0,00 %                       | 1,57 %                      | 46,71 %                             |
| Mercier   | Urbaine        | 40 632                      | 0,00 %                       | 2,06 %                      | 57,47 %                             |
| Vanier  | Urbaine        | 55 489                      | 0,00 %                       | 2,19 %                      | 62,18 %                             |
| Frontenac   | Rurale         | 33 189                      | 0,00 %                       | 2,81 %                      | 63,58 %                             |
| Saint-Henri-Sainte-Anne                                     | Urbaine        | 52 182                      | 0,00 %                       | 3,62 %                      | 44,75 %                             |
| Drummond  | Urbaine        | 57 784                      | 0,00 %                       | 3,63 %                      | 58,79 %                             |
| La Peltrie  | Urbaine        | 53 203                      | 0,00 %                       | 1,81 %                      | 65,88 %                             |

## Portrait de l'utilisation des mesures - suite

### Statistiques d'utilisation BVIH

|  | Circonscriptions rurales<br>(n : 41) | Circonscriptions intermédiaires<br>(n : 17) | Circonscriptions urbaines<br>(n : 67) | Toutes les circonscriptions<br>(n : 125) |
|--|--------------------------------------|---|---------------------------------------|--|
| <b>Nombre d'électeurs inscrits</b>                     | 1 607 918                            | 818 382                                     | 3 300 091                             | <b>5 726 391</b>                         |
| <b>Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVIH)</b>       | 8 211                                | 7 035                                       | 34 863                                | <b>50 109</b>                            |
| ■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)      | 56<br>(Mirabel)                      | 49<br>(Verchères)                           | 62<br>(Laurier-Dorion)                | <b>49<br/>(Verchères)</b>                |
| ■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)      | 630<br>(Jonquière)                   | 1 076<br>(Joliette)                         | 1 302<br>(Bourassa-Sauvé)             | <b>1 302<br/>(Bourassa-Sauvé)</b>        |
| ■ Moyenne des utilisateurs par circonscription         | 200                                  | 414   | 520                                   | <b>401</b>                               |
| <b>Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)</b> | 0,51 %                               | 0,86 %                                      | 1,06 %                                | <b>0,88 %</b>                            |
| ■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)  | 0,11 %<br>(Mirabel)                  | 0,11 %<br>(Verchères)                       | 0,13 %<br>(Laurier-Dorion)            | <b>0,11 %<br/>(Mirabel, Verchères)</b>   |
| ■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)  | 1,46 %<br>(Frontenac)                | 2,08 %<br>(Joliette)                        | 2,70 %<br>(Jean-Talon)                | <b>2,70 %<br/>(Jean-Talon)</b>           |

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

# Portrait de l'utilisation des mesures - suite

## Statistiques d'utilisation BVIH

| Circonscription   | Classification | Nombre d'électeurs inscrits | % d'utilisation de la mesure | % d'utilisation des mesures | Taux de participation aux élections |
|---|----------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure</b>  |                |                             |                              |                             |                                     |
| Jean-Talon  | Urbaine        | 40 516                      | 2,70 %                       | 4,92 %                      | 69,11 %                             |
| Bourassa-Sauvé  | Urbaine        | 48 558                      | 2,68 %                       | 3,82 %                      | 47,08 %                             |
| Crémazie  | Urbaine        | 46 706                      | 2,32 %                       | 4,91 %                      | 62,79 %                             |
| Sherbrooke  | Urbaine        | 48 740                      | 2,08 %                       | 4,69 %                      | 62,65 %                             |
| Joliette  | Intermédiaire  | 51 830                      | 2,08 %                       | 3,37 %                      | 62,52 %                             |
| Acadie  | Urbaine        | 48 631                      | 2,00 %                       | 2,72 %                      | 47,11 %                             |
| Trois-Rivières  | Urbaine        | 38 107                      | 1,94 %                       | 3,36 %                      | 60,46 %                             |
| Saint-François  | Intermédiaire  | 45 588                      | 1,81 %                       | 4,10 %                      | 62,69 %                             |
| Pointe-aux-Trembles   | Urbaine        | 40 573                      | 1,80 %                       | 4,58 %                      | 56,61 %                             |
| Chomedey  | Urbaine        | 56 327                      | 1,75 %                       | 3,62 %                      | 44,81 %                             |
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure</b> |                |                             |                              |                             |                                     |
| Verchères   | Intermédiaire  | 44 474                      | 0,11 %                       | 0,34%                       | 63,79 %                             |
| Mirabel   | Rurale         | 50 085                      | 0,11 %                       | 1,95%                       | 58,64 %                             |
| Papineau  | Intermédiaire  | 55 683                      | 0,13 %                       | 0,95%                       | 48,94 %                             |
| Laurier-Dorion  | Urbaine        | 46 911                      | 0,13 %                       | 1,08%                       | 49,16 %                             |
| La Prairie  | Urbaine        | 58 241                      | 0,17 %                       | 1,07%                       | 63,39 %                             |
| Portneuf  | Rurale         | 45 225                      | 0,18 %                       | 2,42%                       | 62,87 %                             |
| Blainville  | Intermédiaire  | 57 481                      | 0,18 %                       | 1,19%                       | 60,67 %                             |
| Duplessis   | Rurale         | 37 068                      | 0,19 %                       | 1,18 %                      | 50,26 %                             |
| Montmorency   | Intermédiaire  | 53 736                      | 0,20 %                       | 1,29 %                      | 64,51 %                             |
| Soulanges   | Rurale         | 42 882                      | 0,21 %                       | 1,13 %                      | 59,14 %                             |

## Portrait de l'utilisation des mesures - suite

### Statistiques d'utilisation BVDE

|  | Circonscriptions rurales<br>(n : 41) | Circonscriptions intermédiaires<br>(n : 17) | Circonscriptions urbaines<br>(n : 67) | Toutes les circonscriptions<br>(n : 125)                  |
|--|--------------------------------------|---|---------------------------------------|---|
| <b>Nombre d'électeurs inscrits</b>                     | 1 607 918                            | 818 382                                     | 3 300 091                             | <b>5 726 391</b>  |
| <b>Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVDE)</b>       | 1 741                                | 1 258                                       | 3 041                                 | <b>6 040</b>  |
| ■ Nombre minimum d'utilisateurs (circonscription)      | 0<br>(Ungava)                        | 0<br>(Arhabaska)                            | 0<br>(Notre-Dame-de-Grace)            | <b>0</b><br>(Arthabaska, Notre-Dame-de-Grâce, Ungava)     |
| ■ Nombre maximum d'utilisateurs (circonscription)      | 211<br>(Bonaventure)                 | 313<br>(St-Hyacinthe)                       | 303<br>(Sherbrooke)                   | <b>313</b><br>(St-Hyacinthe)                              |
| ■ Moyenne des utilisateurs par circonscription         | 43                                   | 74  | 45                                    | <b>48</b>   |
| <b>Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)</b> | 0,11 %                               | 0,15 %                                      | 0,09 %                                | <b>0,11 %</b>   |
| ■ Pourcentage d'utilisation minimum (circonscription)  | 0,0 %<br>(Ungava)                    | 0,0 %<br>(Arthabaska)                       | 0,0 %<br>(Notre-Dame-de-Grace)        | <b>0,0 %</b><br>(Arthabaska, Notre-Dame-de-Grâce, Ungava) |
| ■ Pourcentage d'utilisation maximum (circonscription)  | 0,73 %<br>(Bonaventure)              | 0,63 %<br>(St-Hyacinthe)                    | 0,62 %<br>(Sherbrooke)                | <b>0,73 %</b><br>(Bonaventure)                            |

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

# Portrait de l'utilisation des mesures - suite

## Statistiques d'utilisation BVDE

| Circonscription   | Classification | Nombre d'électeurs inscrits | % d'utilisation de la mesure | % d'utilisation des mesures | Taux de participation aux élections |
|---|----------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure</b>  |                |                             |                              |                             |                                     |
| Bonaventure   | Rurale         | 29 035                      | 0,73 %                       | 2,53 %                      | 57,96 %                             |
| Saint-Hyacinthe   | Intermédiaire  | 49 874                      | 0,63 %                       | 3,99 %                      | 63,43 %                             |
| Sherbrooke  | Urbaine        | 48 740                      | 0,62 %                       | 4,69 %                      | 62,65 %                             |
| Frontenac   | Rurale         | 33 189                      | 0,61 %                       | 2,81 %                      | 63,58 %                             |
| Charlevoix  | Rurale         | 33 262                      | 0,50 %                       | 2,64 %                      | 61,01 %                             |
| Saint-François  | Intermédiaire  | 45 588                      | 0,49 %                       | 4,10 %                      | 62,69 %                             |
| Gaspé   | Rurale         | 27 570                      | 0,40 %                       | 1,95 %                      | 57,96 %                             |
| Jean-Lesage   | Urbaine        | 48 417                      | 0,39 %                       | 3,18 %                      | 58,64 %                             |
| Laviolette  | Rurale         | 34 131                      | 0,38 %                       | 2,89 %                      | 58,36 %                             |
| Louis-Hébert  | Urbaine        | 51 687                      | 0,35 %                       | 3,18 %                      | 70,29 %                             |
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure</b> |                |                             |                              |                             |                                     |
| Ungava  | Rurale         | 24 194                      | 0,00 %                       | 0,34 %                      | 36,08 %                             |
| Arthabaska  | Intermédiaire  | 49 602                      | 0,00 %                       | 2,70 %                      | 63,68 %                             |
| Notre-Dame-de-Grâce   | Urbaine        | 39 733                      | 0,00 %                       | 1,50 %                      | 43,04 %                             |
| Prévost   | Urbaine        | 59 365                      | 0,01 %                       | 2,19 %                      | 59,02 %                             |
| Bourget   | Urbaine        | 47 358                      | 0,01 %                       | 2,34 %                      | 55,63 %                             |
| Bellechasse   | Rurale         | 34 748                      | 0,01 %                       | 2,29 %                      | 64,18 %                             |
| Lotbinière  | Rurale         | 34 306                      | 0,01 %                       | 1,14 %                      | 65,02 %                             |
| Terrebonne  | Urbaine        | 57 644                      | 0,01 %                       | 1,23 %                      | 60,55 %                             |
| Jacques-Cartier   | Urbaine        | 48 160                      | 0,01 %                       | 2,65 %                      | 52,85 %                             |
| Marguerite-D'Youville                                       | Urbaine        | 51 862                      | 0,01 %                       | 2,34 %                      | 71,33 %                             |



## Portrait de l'utilisation des mesures - suite

### Statistiques d'utilisation BVDS

|  | Circonscriptions<br>rurales<br>(n : 41) | Circonscriptions<br>intermédiaires<br>(n : 17) | Circonscriptions<br>urbaines<br>(n : 67) | Toutes les<br>circonscriptions<br>(n : 125) |
|--|---|--|--|---|
| <b>Nombre d'électeurs inscrits</b>                       | 1 607 918                               | 818 382  | 3 300 091                                | <b>5 726 391</b>                            |
| <b>Nombre d'utilisateurs de la mesure (BVDS)</b>         | 16 763                                  | 9 572  | 37 124                                   | <b>63 459</b>                               |
| ■ Nombre minimum d'utilisateurs<br>(circonscription)     | 83<br>(Ungava)                          | 258<br>(Papineau)                              | 264<br>(Westmount, St-Louis)             | <b>83<br/>(Ungava)</b>                      |
| ■ Nombre maximum d'utilisateurs<br>(circonscription)     | 801<br>(Argenteuil)                     | 1 511<br>(Richelieu)                           | 1 250<br>(Drummond)                      | <b>1 511<br/>(Richelieu)</b>                |
| ■ Moyenne des utilisateurs par circonscription           | 409                                     | 563  | 554                                      | <b>508</b>                                  |
| <b>Pourcentage d'utilisation de la mesure (note 1)</b>   | 1,04 %                                  | 1,17 %   | 1,12 %                                   | <b>1,11 %</b>                               |
| ■ Pourcentage d'utilisation minimum<br>(circonscription) | 0,34 %<br>(Ungava)                      | 0,46 %<br>(Papineau)                           | 0,62 %<br>(St-Laurent)                   | <b>0,34 %<br/>(Ungava)</b>                  |
| ■ Pourcentage d'utilisation maximum<br>(circonscription) | 1,96 %<br>(Argenteuil)                  | 3,71 %<br>(Richelieu)                          | 2,16 %<br>(Drummondville)                | <b>3,71 %<br/>(Richelieu)</b>               |

Note 1 : ratio entre le nombre d'utilisateurs de la mesure et le nombre d'électeurs inscrits, exprimé en pourcentage.

# Portrait de l'utilisation des mesures - suite

## Statistiques d'utilisation BVDS

| Circonscription   | Classification | Nombre d'électeurs inscrits | % d'utilisation de la mesure | % d'utilisation des mesures | Taux de participation aux élections |
|---|----------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le plus la mesure</b>  |                |                             |                              |                             |                                     |
| Richelieu   | Intermédiaire  | 40 754                      | 3,71 %                       | 4,76 %                      | 61,76 %                             |
| Drummond  | Urbaine        | 57 784                      | 2,16 %                       | 3,63 %                      | 58,79 %                             |
| Laporte   | Urbaine        | 45 703                      | 2,09 %                       | 3,30 %                      | 58,01 %                             |
| Beauharnois   | Urbaine        | 43 786                      | 2,09 %                       | 3,17 %                      | 61,01 %                             |
| Argenteuil  | Rurale         | 40 908                      | 1,96 %                       | 2,80 %                      | 54,24 %                             |
| Sherbrooke  | Urbaine        | 48 740                      | 1,88 %                       | 4,69 %                      | 62,65 %                             |
| Vachon  | Urbaine        | 45 223                      | 1,84 %                       | 2,47 %                      | 61,28 %                             |
| Abitibi-Est   | Rurale         | 33 627                      | 1,80 %                       | 3,07 %                      | 58,74 %                             |
| Jean-Talon  | Urbaine        | 40 516                      | 1,70 %                       | 4,92 %                      | 69,11 %                             |
| Saint-François  | Intermédiaire  | 45 588                      | 1,68 %                       | 4,10 %                      | 62,69 %                             |
| <b>10 circonscriptions qui utilisent le moins la mesure</b> |                |                             |                              |                             |                                     |
| Ungava  | Rurale         | 24 194                      | 0,34 %                       | 0,34 %                      | 36,08 %                             |
| Lotbinière  | Rurale         | 34 306                      | 0,37 %                       | 1,14 %                      | 65,02 %                             |
| Papineau  | Intermédiaire  | 55 683                      | 0,46 %                       | 1,05 %                      | 48,94 %                             |
| Richmond  | Rurale         | 36 5140                     | 0,49 %                       | 2,15 %                      | 63,06 %                             |
| Pontiac   | Intermédiaire  | 47 901                      | 0,55 %                       | 1,08 %                      | 41,36 %                             |
| Bellechasse   | Rurale         | 34 748                      | 0,58 %                       | 2,29 %                      | 64,18 %                             |
| Blainville  | Intermédiaire  | 57 481                      | 0,62 %                       | 1,00 %                      | 60,67 %                             |
| Huntingdon  | Rurale         | 44 930                      | 0,62 %                       | 1,10 %                      | 57,69 %                             |
| Saint-Laurent   | Urbaine        | 52 037                      | 0,62 %                       | 2,31 %                      | 40,89 %                             |
| Masson  | Urbaine        | 63 568                      | 0,64 %                       | 1,30 %                      | 57,03 %                             |



## **Chapitre 2**

### **Nouvelles mesures concernant la révision**

---



## Profil des clientèles

### Données sociodémographiques

|                               | CRI rural<br>(n:200)<br>% | CRI -50<br>(n:200)<br>% | CRI 50+<br>(n:200)<br>% | Population adulte en<br>général<br>% |
|-------------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| <b>Âge</b>                    |                           |                         |                         |                                      |
| ■ 18 à 34 ans                 | 18                        | 3                       | --                      | 27                                   |
| ■ 35 à 54 ans                 | 27                        | 10                      | --                      | 39                                   |
| ■ 55 à 64 ans                 | 29                        | 11                      | 7                       | 16                                   |
| ■ 65 ans ou plus              | 26                        | 76                      | 93                      | 18                                   |
| <b>Scolarité</b>              |                           |                         |                         |                                      |
| ■ Aucun diplôme               | 31                        | 56                      | 54                      | 22                                   |
| ■ Secondaire/métiers          | 36                        | 26                      | 29                      | 39                                   |
| ■ Collégial/<br>universitaire | 33                        | 18                      | 17                      | 39                                   |
| <b>Sexe</b>                   |                           |                         |                         |                                      |
| ■ Femme                       | 49                        | 61                      | 78                      | 52                                   |
| ■ Homme                       | 51                        | 39                      | 22                      | 48                                   |

### Un écart important entre CRI rurales et autres CRI

Comme on pouvait s'y attendre, il y a un écart important dans le profil des clientèles entre les personnes qui ont bénéficié des services d'une CRI en milieu rural et semi-rural et celles qui ont eu recours aux services de révision en milieu d'hébergement. Les données du tableau ci-contre illustrent bien cette différence pour les trois variables sociodémographiques principales soit l'âge, la scolarité et le sexe des répondants. Enfin, la donnée n'apparaît pas dans le tableau, mais les personnes interrogées avaient pour langue maternelle le français dans 97 % des cas (pour les trois groupes).

La nature de la clientèle des CRI constitue un défi en soi puisque les services doivent être adaptés à des personnes peu instruites et très âgées, particulièrement dans les installations d'hébergement de plus de 50 résidents. Soulignons que 50 % des répondants de cet échantillon avaient entre 75 et 84 ans et que 27 % étaient âgés de 85 ans et plus au moment de l'enquête. Plus précisément, voici la distribution des répondants CRI -50 et CRI 50+ selon l'âge.

| Âge            | CRI -50<br>(n:200)<br>% | CRI 50+<br>(n:200)<br>% |
|----------------|-------------------------|-------------------------|
| 18 à 34 ans    | 3                       | --                      |
| 35 à 54 ans    | 10                      | --                      |
| 55 à 64 ans    | 11                      | 7                       |
| 65 à 74 ans    | 17                      | 16                      |
| 75 à 84 ans    | 36                      | 50                      |
| 85 ans et plus | 23                      | 27                      |

Le profil des utilisateurs en milieu rural est beaucoup plus près du profil de la population adulte du Québec alors que, on s'en doute, les utilisateurs en institution d'hébergement sont beaucoup plus typés.

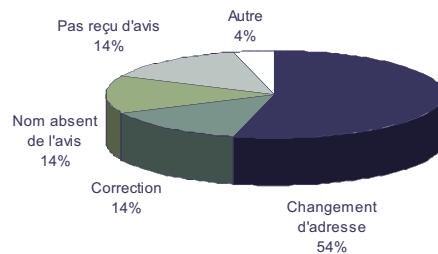


## Nature des services reçus

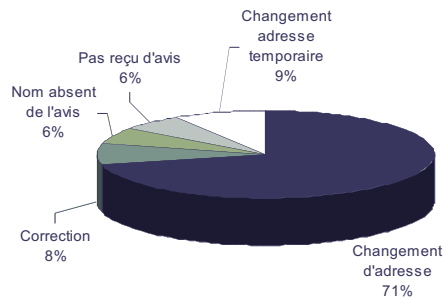
### Raison pour demander une révision de la liste électorale

Q1. « Pour quelle raison avez-vous demandé une correction à votre inscription sur la liste électorale? »

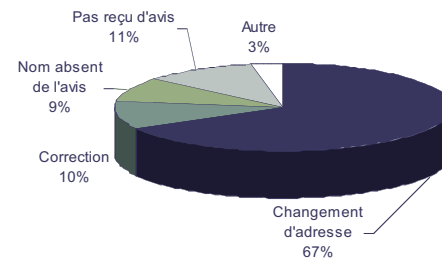
CRI rural (n : 199)



CRI -50 (n : 193)



CRI 50+ (n : 194)



### Changements d'adresse

La première raison – et la principale – pour demander une révision de la liste électorale est la même pour les trois types de clientèle : elle résulte d'un déménagement ou d'un changement d'adresse permanent. Cette proportion est toutefois plus élevée chez les résidents des centres d'hébergement (moins de 50 résidents : 71 %; 50 résidents et plus : 67 %) que chez les personnes qui se sont rendues à une commission de révision en milieu rural ou semi-rural (54 %). Cette donnée n'est pas étonnante considérant le taux de roulement relativement élevé des résidents dans les centres d'hébergement pour personnes âgées et les CHSLD.

Les autres raisons pour demander une révision de la liste électorale sont variables selon les clientèles, mais représentent chacune une faible part des personnes interrogées. La catégorie « autre » pour les CRI en milieu rural et semi-rural et en hébergement de 50 résidents et plus fait référence aux trois éléments suivants : changement d'adresse temporaire, radiation du nom d'un électeur inscrit à la même adresse et inscription d'une personne n'ayant jamais voté ou n'ayant pas voté depuis longtemps.

### Les services offerts dans les aires communes

Dans les établissements d'hébergement de grande taille, les services de révision ont été majoritairement reçus dans une aire commune de l'établissement (70 %). Cette proportion diminue à 54 % dans les résidences qui hébergent moins de 50 personnes.

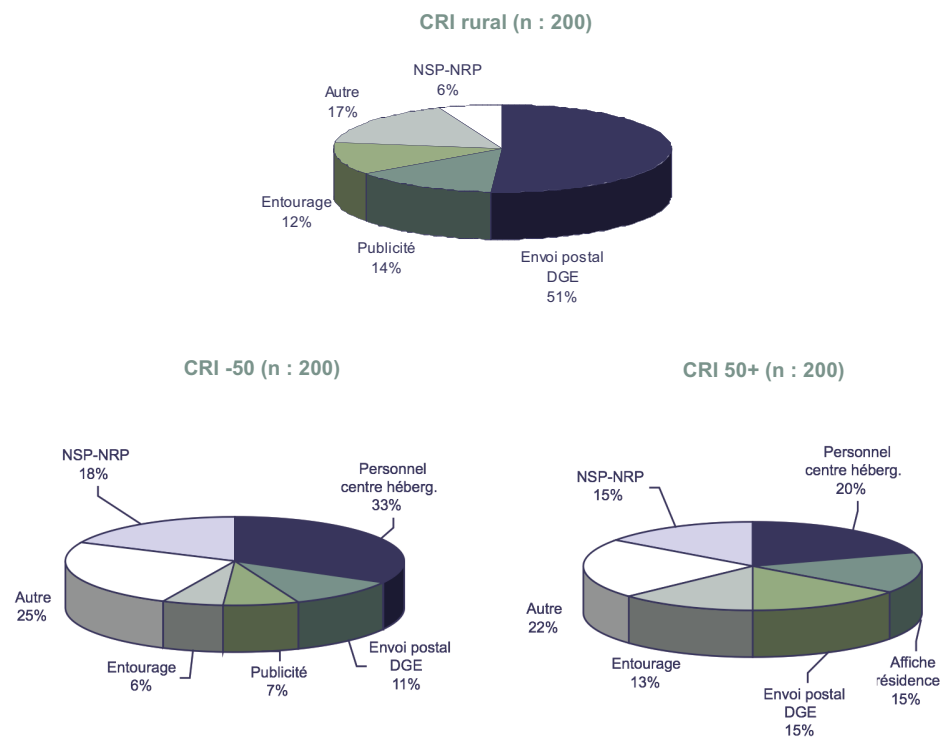
Notons que la proportion des personnes ayant reçu des services à la chambre ou à l'appartement ne varie pas significativement en fonction de l'âge, contrairement à ce qu'on aurait pu supposer (les gens plus âgés ne sont donc pas proportionnellement plus nombreux à avoir bénéficié du vote à la chambre ou à l'appartement par rapport aux plus jeunes). Les jeunes hébergés en institution ne sont vraisemblablement pas beaucoup plus mobiles que les personnes hébergées plus âgées.



## Connaissance de l'existence des services

### Connaissance de l'existence des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence des services de révision de la liste électorale? »



### Les actions du DGE sont efficaces

Pour les commissions de révision itinérantes en milieu rural et semi-rural, l'envoi postal du DGE arrive bon premier (51 %) pour informer les citoyens de l'existence de ces services. La catégorie « autre » renferme des sources d'information diverses : le représentant d'un parti politique, un dépliant distribué par le directeur du scrutin, la municipalité, le milieu de travail, etc. Seul 0,5 % des répondants de cet échantillon ont mentionné spontanément le site Internet du DGE comme première source d'information.

### Le personnel, un bon ambassadeur

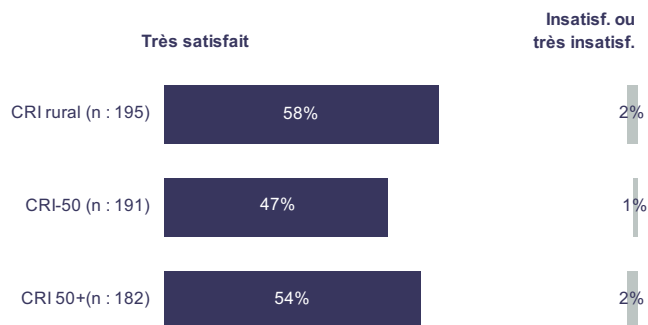
Peu importe la taille de l'installation d'hébergement, le personnel qui y travaille est un bon ambassadeur des services offerts par le DGE. C'est en effet la source d'information la plus souvent citée par les résidents interrogés sur la façon dont ils ont appris l'existence des services de révision de la liste électorale. Il s'agit peut-être là d'une courroie de transmission à exploiter davantage en vue des prochaines élections. La catégorie « autre » des CRI en installations d'hébergement comprend sensiblement les mêmes éléments que pour les CRI en milieu rural et semi-rural.



# Satisfaction à l'égard des services

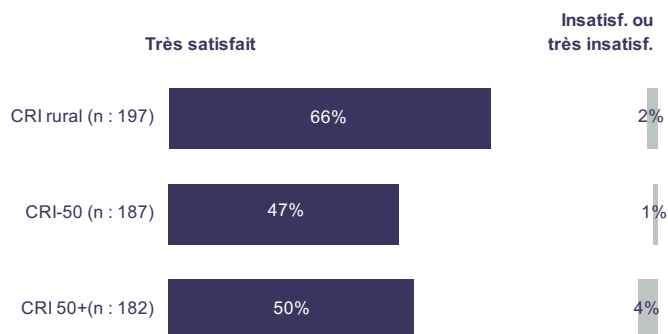
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

## Q5. La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés



« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du... »

## Q6. Temps d'attente pour obtenir les services de révision



## Un taux de satisfaction globalement élevé

Globalement, le taux de satisfaction à l'égard des éléments mesurés est élevé. La proportion des personnes qui se disent très satisfaites varie entre 47 % et 78 % selon les clientèles et les dimensions du service mesurées. La proportion de personnes insatisfaites ou très insatisfaites, quant à elle, varie entre 1 % et 5 %.

Les personnes qui ont bénéficié des services de révision en milieu rural sont sans contredit les plus satisfaites. Celles qui affichent globalement un taux de satisfaction moins élevé sont généralement les résidents d'installations d'hébergement de moins de 50 individus.

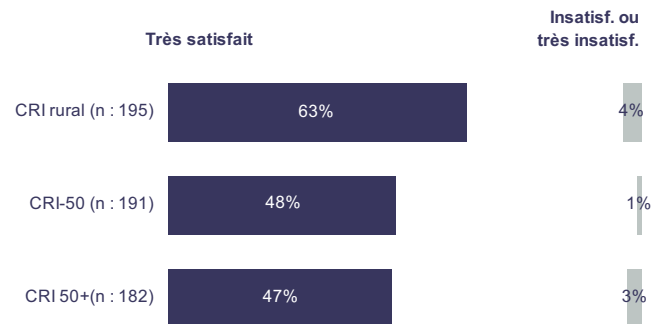
Cette dernière tendance, on le verra plus loin, se profile également pour les nouvelles mesures liées au vote. Elle s'explique peut-être en partie par l'accessibilité des services. Contrairement aux installations d'hébergement de grande taille où les services de révision et de vote sont assurés d'office par le DGE, les personnes qui habitent des résidences de moins de 50 personnes doivent faire une demande pour obtenir les mêmes services.



## Satisfaction à l'égard des services - suite

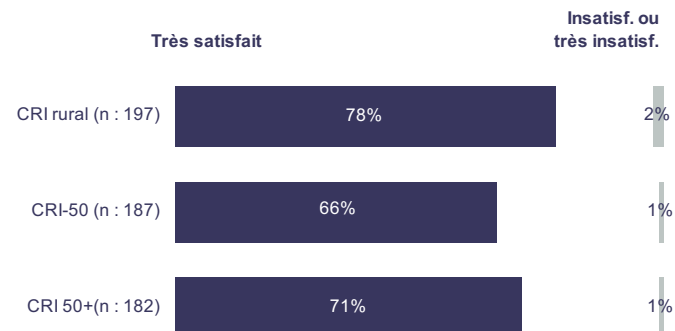
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

### Q7. L'horaire et la durée des services de révision



« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

### Q8. L'accueil et la courtoisie du personnel électoral



### Les leviers d'amélioration

Dans une perspective d'amélioration des services, il importe de mettre en lumière les aspects qui ont suscité le plus d'insatisfaction, **même si la grande majorité des personnes est satisfaite**. Ainsi, comme le montrent les graphiques des pages 23 à 25 :

- Le temps d'attente pour obtenir les services de révision a suscité un peu plus d'insatisfaction (4 % de personnes insatisfaites ou très insatisfaites) chez les résidents des installations d'hébergement de 50 personnes et plus. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il s'agit de la clientèle la plus âgée et probablement la moins en santé.
- L'horaire et la durée des services de révision ont fait légèrement plus d'insatisfaits dans les CRI en milieu rural et semi-rural (4 %).
- La qualité et la clarté de l'information communiquée ont également causé plus d'insatisfaction en milieu rural (5 %).

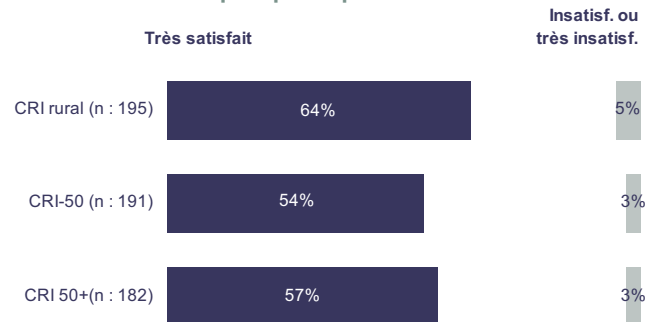




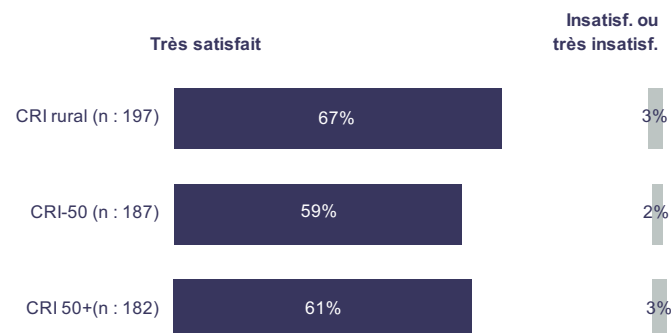
## Satisfaction à l'égard des services - suite

« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

Q8a. La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral



Q10. « De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services que vous avez reçus ? »



### Les leviers d'amélioration - suite

Les commentaires reçus à la question 10A1 (pourquoi êtes-vous insatisfait?) sont intéressants pour expliquer les éléments qui ont causé de l'insatisfaction. Ils concernent la trop grande complexité du processus, le non-respect de l'horaire ou le temps d'attente trop long, le manque d'information ou encore la trop grande distance (CRI en milieu rural et semi-rural). Deux personnes ont par ailleurs mis en doute la fiabilité du processus : l'une a mentionné que la correction n'avait pas été effectuée, l'autre qu'elle n'a pas pu exercer son droit de vote.

Voici, en vrac, quelques-uns des commentaires reçus :

*Ils n'ont pas fait la correction demandée.*

*Longue file d'attente, on attend.*

*Les gens n'ont pas reçu assez d'information.*

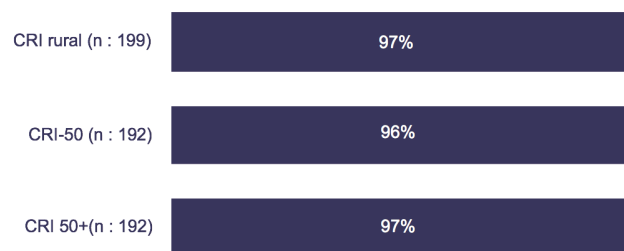
*Parce que c'était assez loin; nous sommes des personnes âgées.*

*Madame n'a pas pu voter.*

## Accessibilité aux services de révision

Q11. « Les démarches et les procédures de révision vous ont-elles semblé compliquées? »

% de non



### Des démarches généralement simples

Malgré les commentaires précédents, peu de personnes ont trouvé les démarches et les procédures complexes. Ces quelques personnes étaient d'ailleurs invitées à expliquer leur réponse. Elles concernent surtout la quantité et la complexité de l'information à fournir, comme en fait foi l'extrait suivant des réponses obtenues à cette question :

*La personne à l'accueil doit remplir un formulaire avec des copies duplicata et il fallait qu'une autre personne contresigne.*

*De fournir le papier pour prouver que je demeure à la résidence.*

*Rien d'informatisé, tout se fait papier; les dames semblaient un peu perdues, elles ont cherché un peu.*

*Les questions étaient difficiles.*

*Trois ou quatre personnes pour remplir deux ou trois formulaires, j'ai trouvé cela un peu exagéré. Une dépense d'argent excessive pour faire cette correction-là.*

*Parce qu'il y a trop de questions.*

*Quand on vieillit, les choses sont un peu plus compliquées.*

*À cause du long formulaire à remplir.*

*Quand je suis allée voter, j'étais inscrite à mon ancienne adresse alors que j'avais pourtant fait les changements.*

*Car il faut manquer une journée de travail.*

*Parce que je commence à être âgée, je suis moins ça ces choses-là d'élections.*

*Ne savait pas où voter.*

*Je ne connais rien, j'ai eu besoin d'aide.*

*La durée était longue.*

*Beaucoup de questions.*

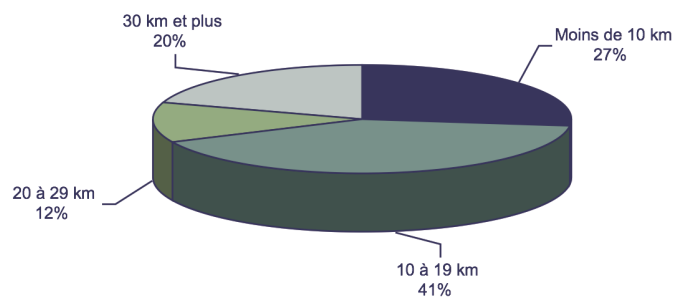
*J'ai un trouble d'apprentissage.*

*Je n'ai pas tout compris, j'ai 92 ans.*

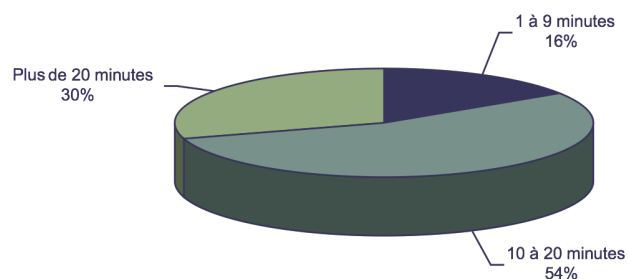
## Accessibilité aux services de révision - suite

Q9a. « Quelle serait la distance maximale que vous seriez prêt(e) à parcourir pour demander une correction à votre inscription sur la liste électorale? »

En kilomètres (n : 127)



En minutes (n : 44)



### On désire des services de proximité

Pour les CRI en milieu rural et semi-rural, les répondants étaient invités à indiquer la distance qu'ils seraient prêts à parcourir pour se rendre à la commission de révision itinérante. Ils avaient le choix de répondre en distance parcourue (nombre de kilomètres ou de milles) ou en temps de déplacement (nombre de minutes).

#### Distance à parcourir

Parmi les personnes ayant répondu en distance, 80 % sont prêts à parcourir une distance inférieure à 30 km. La moyenne se situe à 18 km. Sans surprise, les personnes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses à souhaiter des déplacements en deçà d'un rayon de 10 km (44 %).

#### Temps de déplacement

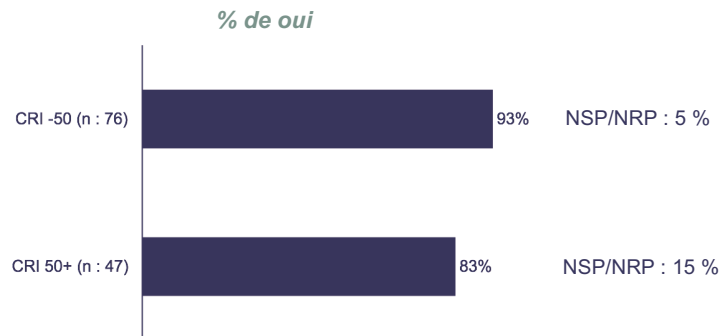
Si l'on considère plutôt le temps de déplacement, 70 % des personnes ayant répondu de cette façon sont prêtes à faire un trajet de moins de 20 minutes pour effectuer une correction à la liste électorale. La moyenne est de 19 minutes.

Selon les directives aux directeurs du scrutin, « une commission de révision itinérante doit, dans toute la mesure du possible, desservir les électeurs des sections de vote dans un rayon de 30 km ». Ce rayon semble concorder assez bien avec les attentes exprimées pour la plus grande partie de la clientèle de ce service.

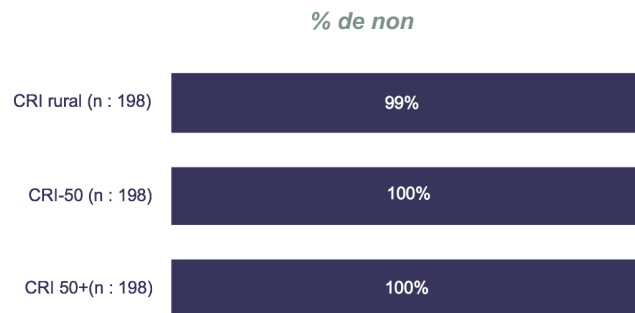


## Confiance et intégrité du processus

Q11. « Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque la commission de révision s'est rendue à votre appartement ou chambre? »



Q11a. « Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous vous inscriviez sur la liste électorale? »



### Sentiment de sécurité pour les services à la chambre

La majorité des personnes ayant bénéficié des services de révision itinérante dans leur chambre ou appartement se sont senties en confiance et en sécurité au moment de l'obtention des services. Dans le cas des CRI dans les petits établissements, une seule personne mentionne un problème : on l'aurait incité à voter pour un candidat en particulier : « *La personne m'a dit de voter dans tel carré.* ». Le 5 % restant n'était pas en mesure de se prononcer ou n'a pas voulu répondre (NSP/NRP).

En ce qui concerne les établissements de 50 résidents et plus, le pourcentage de personnes n'ayant pas pu ou pas voulu répondre à cette question s'élève à 15 %, ce qui apparaît particulièrement élevé. Étant donné qu'il s'agit d'une question sensible, il est à souhaiter que cette proportion de « non-réponses » ne cache pas autre chose. Une seule personne a mentionné une explication concrète dans cet échantillon; elle concerne le nombre de personnes qui se sont présentées chez elle :

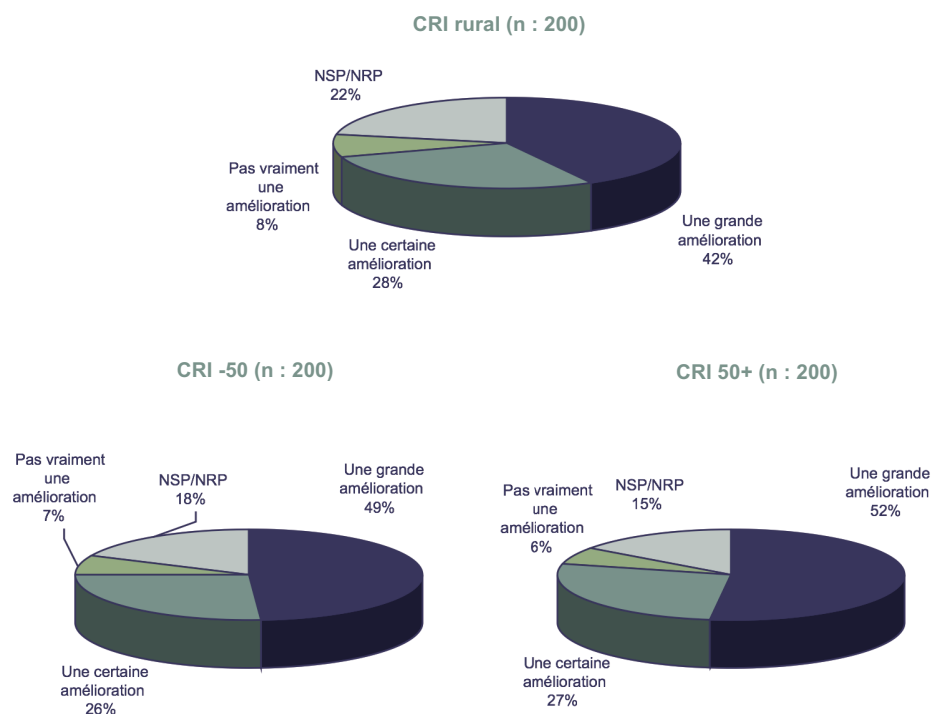
*Je suis restée assez surprise de voir arriver quatre personnes dans mon appartement, sans enlever leurs bottes en plus.*

### Peu ou pas de pression extérieure

Tous groupes confondus, une seule personne s'est dite victime de pression, et elle provient... de sa conjointe. Cette personne a bénéficié des services de révision en milieu rural.

## Difficultés et améliorations suggérées

Q16. « Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de révision itinérante représente une grande amélioration, une certaine amélioration ou pas vraiment une amélioration? »



### Peu de difficultés globalement

Seuls 2 % des clients des CRI en installations de 50 résidents ou plus et 4 % des clients des CRI en milieu rural et semi-rural ont mentionné avoir rencontré des difficultés ou des obstacles pour obtenir les services de révision (les clients des CRI en installation de moins de 50 résidents n'ont mentionné aucune difficulté). Ces difficultés concernent surtout :

Pour les CRI en milieu rural et semi-rural :

- la distance (trop loin de chez soi);
- le processus d'inscription (trop compliqué);
- une demande qui n'a pas fonctionné/pas reçu la carte de l'électeur;
- une erreur qui persiste (dans le nom de famille).

Pour les CRI en installation de 50 résidents ou plus :

- le retard du personnel du bureau de révision;
- une mauvaise information sur l'endroit pour voter;
- un oubli de cartes d'identité (a dû revenir).

### Les nouveaux services : une amélioration

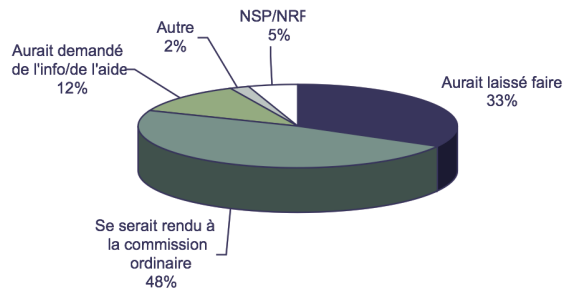
Les nouveaux services de révision itinérante constituent une amélioration (grande, certaine) pour la majorité des personnes interrogées. Cette proportion varie de 70 % à 79 % selon les clientèles. Quelques personnes ont émis des suggestions pour améliorer les services de révision. Elles concernent notamment un service plus personnalisé, mieux adapté aux besoins et un meilleur suivi, l'embauche de personnel plus compétent, la possibilité d'effectuer les changements à partir de chez soi, la simplification du processus, une meilleure transmission d'informations.



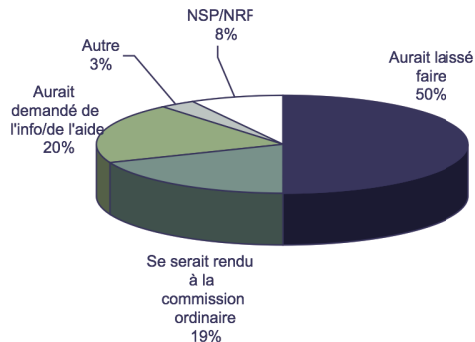
## Effets des mesures de révision de la liste électorale

Q15a. « S'il n'y avait pas eu de commission de révision itinérante... qu'auriez-vous fait? »

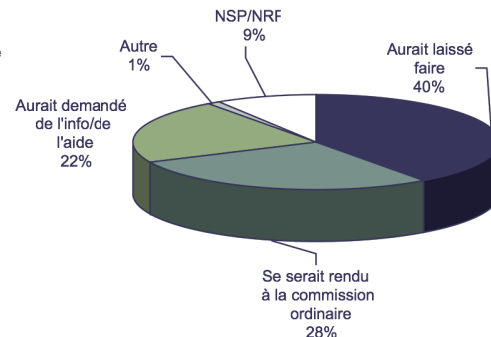
CRI rural (n : 200)



CRI -50 (n : 200)



CRI 50+ (n : 200)



### Un effet incitatif pour plusieurs

L'inscription sur la liste électorale est essentielle pour qu'un citoyen puisse exercer son droit de vote. Aussi, dans une perspective d'évaluation des effets des mesures de révision, il importe de s'intéresser à ce que les gens auraient fait s'ils n'avaient pu bénéficier des services itinérants de révision de la liste électorale.

Au moins la moitié des répondants, dans chaque groupe, aurait tenté d'effectuer les changements requis à la liste électorale, soit en se rendant à une commission de révision permanente, en faisant des démarches pour s'informer ou encore en demandant de l'aide. Par contre, 33 % des clients des CRI en milieu rural et semi-rural auraient laissé faire, et n'auraient donc pu se prévaloir de leur droit de vote. Cette proportion augmente à 40 % chez les résidents d'établissements de 50 personnes et plus et à 50 % dans les plus petites résidences. Les nouvelles commissions de révision itinérante semblent donc avoir un effet incitatif très significatif sur les gens, en particulier les personnes qui résident en installation d'hébergement.

### Un taux de participation très élevé

Plus de neuf personnes sur dix ayant bénéficié des services de révision itinérante affirment être allées voter lors des élections provinciales (CRI rural : 93 %; CRI -50 : 93 %; CRI 50+ : 92 %). Voilà un taux de participation particulièrement élevé. Évidemment, une personne qui fait des démarches de révision est déjà motivée à voter. On peut toutefois supposer que ce taux serait plus bas si les services de révision itinérante n'avaient pas été disponibles, surtout pour les 33 % à 56 % (selon les milieux) qui disent qu'ils auraient laissé tomber les démarches de révision.



## **Chapitre 3**

### **Nouvelles mesures concernant le vote**

---

## Vote en institution d'hébergement (BVI-BVIH)

|                               | BVI<br>(n:200)<br>% | BVIH<br>(n:200)<br>% |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|
| <b>Âge</b>                    |                     |                      |
| ■ 25 à 44 ans                 | 2                   | 1                    |
| ■ 45 à 54 ans                 | 2                   | 1                    |
| ■ 55 à 64 ans                 | 8                   | 5                    |
| ■ 65 à 74 ans                 | 18                  | 12                   |
| ■ 75 à 84 ans                 | 40                  | 51                   |
| ■ 85 ans et plus              | 30                  | 30                   |
| <b>Scolarité</b>              |                     |                      |
| ■ Aucun diplôme               | 66                  | 60                   |
| ■ Secondaire/métiers          | 20                  | 19                   |
| ■ Collégial/<br>universitaire | 14                  | 21                   |
| <b>Sexe</b>                   |                     |                      |
| ■ Femme                       | 58                  | 57                   |
| ■ Homme                       | 42                  | 43                   |

### À propos du profil des clientèles

La plupart des résidents interrogés sont âgés et peu scolarisés. Sans surprise, on retrouve davantage de personnes âgées de moins de 75 ans (29 %) dans les résidences de moins de 50 personnes que dans les plus grandes (19 %). Enfin, dans les deux cas, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, conformément aux données démographiques de cette tranche de la population.

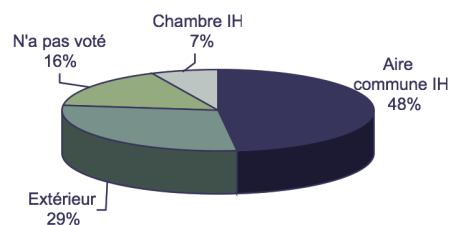


## Vote en institution d'hébergement (BVI-BVIH) - suite

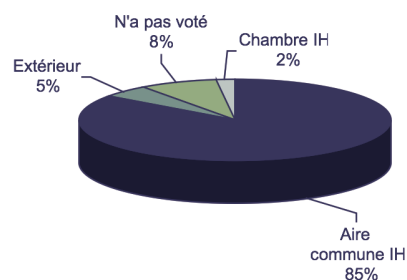
### Endroit de votation

Q1. « À quel endroit avez-vous voté lors des élections provinciales du début de décembre? »

BVI (n : 200)



BVIH (n : 200)



### Une plus grande proportion a voté dans les centres d'hébergement de 50 résidents et plus

Peu importe la taille de la résidence, la majorité des répondants ont voté dans une aire commune du Centre d'hébergement. Cette proportion est toutefois plus grande dans les centres d'hébergement de 50 résidents et plus où un bureau de vote itinérant est prévu par la Loi.

À l'inverse, les résidents de centres qui hébergent moins de 50 personnes sont beaucoup plus nombreux à avoir voté dans un bureau situé à l'extérieur de l'établissement. Enfin, mentionnons qu'on retrouve une proportion plus importante de votants dans les installations d'hébergement de 50 résidents et plus (93 %) que dans les centres de plus petite taille (84 %). Ces données montrent que la présence quasi automatique d'un bureau de vote dans les centres d'hébergement de 50 personnes et plus semble favoriser l'accès au vote et son exercice. En ce sens, cette mesure atteint l'objectif visé.

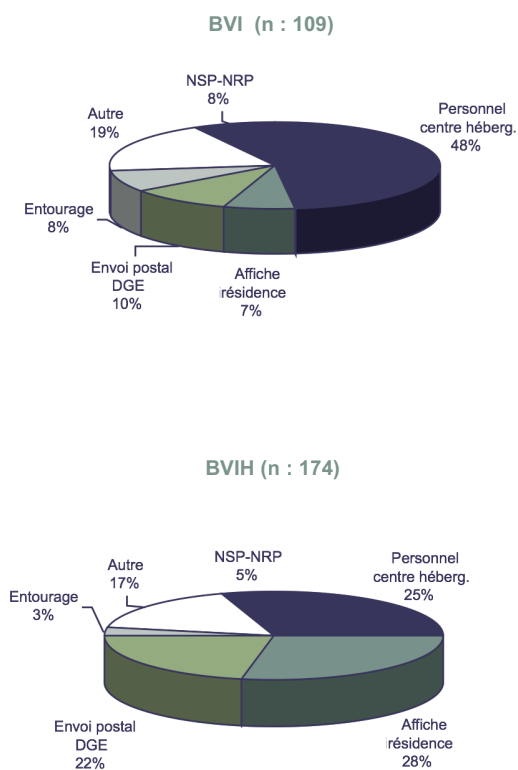
### Pourquoi n'avoir pas voté?

À part le manque d'intérêt pour les élections, les principales raisons mentionnées pour ne pas avoir exercé son droit de vote sont en fait des obstacles à la mobilité : maladie ou hospitalisation, incapacité ou difficulté à se déplacer, absence d'un accompagnateur. Parmi les résidents n'ayant pas exercé leur droit de vote, aucun n'a mentionné avoir subi de pression extérieure. La majorité d'entre eux était au courant de l'existence des bureaux de vote itinérants (54 % BVIH; 63 % BVI).

## Vote en institution d'hébergement (BVI-BVIH) - suite

### Connaissance des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence d'un bureau de vote dans votre centre d'hébergement? »



### Le centre d'hébergement joue un rôle important dans la promotion des services

Peu importe le type de résidence d'appartenance, le sondage montre que le centre d'hébergement joue un rôle important dans la promotion des services de vote. Dans les deux cas, plus de 50 % des répondants disent avoir appris l'existence d'un bureau de vote soit par le personnel du centre d'hébergement, soit par une affiche installée dans la résidence. L'envoi postal du DGE arrive ensuite, mais semble rejoindre davantage les résidents d'établissements de 50 personnes ou plus (22 %) que ceux des établissements de moins de 50 personnes (10 %).



## Vote au domicile de l'électeur (BVDE)

|                               | BVDE<br>(n:199)<br>% |
|-------------------------------|----------------------|
| <b>Âge</b>                    |                      |
| ■ 25 à 44 ans                 | 4                    |
| ■ 45 à 54 ans                 | 10                   |
| ■ 55 à 64 ans                 | 17                   |
| ■ 65 à 74 ans                 | 18                   |
| ■ 75 à 84 ans                 | 28                   |
| ■ 85 ans et plus              | 23                   |
| <b>Scolarité</b>              |                      |
| ■ Aucun diplôme               | 42                   |
| ■ Secondaire/métiers          | 33                   |
| ■ Collégial/<br>universitaire | 25                   |
| <b>Sexe</b>                   |                      |
| ■ Femme                       | 30                   |
| ■ Homme                       | 70                   |

### À propos du profil de la clientèle

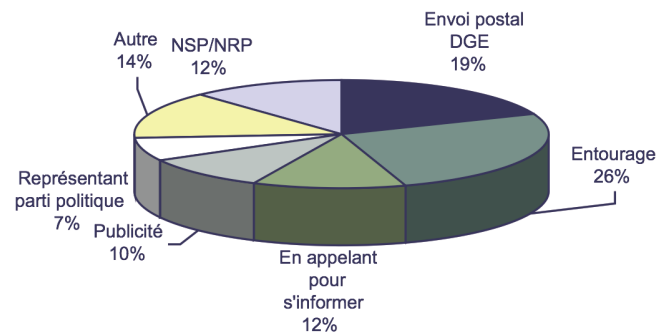
Le profil des personnes qui ont utilisé le service de vote à domicile est semblable aux clients BVI-BVIH. Il s'agit principalement de personnes âgées de 55 ans et plus (86 %) avec une concentration chez les 75 ans et plus (51 %), peu scolarisées (42 % n'ont aucun diplôme) et de sexe féminin (70 %).



## Vote au domicile de l'électeur (BVDE) -suite

### Connaissance des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence des services de vote à domicile? »  
(n : 196)



### Un taux élevé de votants

Sur les 200 personnes interrogées, seules 4 personnes parmi celles qui ont fait une demande pour voter à domicile ne se sont finalement pas prévaluées de ce service. Chacune de ces personnes avait une raison différente : a pu se rendre voter en personne, n'était pas chez elle le jour prévu du vote, n'était plus intéressé, n'avait pas le temps.

Les raisons pour voter à domicile, quant à elles, sont principalement liées à des problèmes de mobilité : incapacité de se déplacer, trop âgé, aucun moyen de transport disponible ou encore difficulté à sortir l'hiver.

### D'abord informés par quelqu'un de l'entourage

Lorsqu'on leur demande comment ils ont appris l'existence du bureau de vote à domicile, les clients de ce service mentionnent d'abord quelqu'un de l'entourage (26 %) puis l'envoi postal du DGE (19 %). La publicité vient au quatrième rang (10 %).

## Vote au bureau du directeur du scrutin (BVDS)

|                      | BVDS<br>(n:200)<br>% |
|----------------------|----------------------|
| <b>Âge</b>           |                      |
| ■ 18 à 24 ans        | 2                    |
| ■ 25 à 44 ans        | 11                   |
| ■ 45 à 54 ans        | 24                   |
| ■ 55 à 64 ans        | 28                   |
| ■ 65 à 74 ans        | 27                   |
| ■ 75 à 84 ans        | 7                    |
| ■ 85 ans et plus     | 1                    |
| <b>Scolarité</b>     |                      |
| ■ Aucun diplôme      | 14                   |
| ■ Secondaire/métiers | 34                   |
| ■ Collégial          | 16                   |
| ■ Universitaire      | 36                   |
| <b>Sexe</b>          |                      |
| ■ Femme              | 35                   |
| ■ Homme              | 65                   |
| <b>Occupation</b>    |                      |
| ■ Travail            | 39                   |
| ■ Retraité           | 49                   |
| ■ Autres             | 12                   |

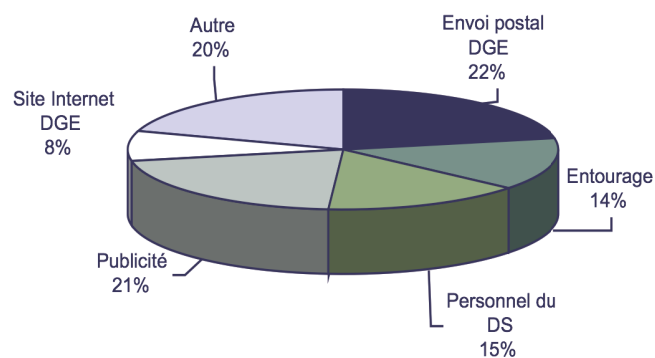
### À propos du profil de la clientèle

La clientèle du vote au bureau du directeur du scrutin est évidemment moins homogène que les mesures précédentes (BVI, BVIH, BVDE). Entre autres, la distribution de l'âge des répondants est plus étendue; 37 % d'entre eux ont moins de 55 ans. On y retrouve également des gens plus scolarisés (36 % ont un diplôme universitaire). Fait intéressant, 35 % des répondants qui avaient un emploi au moment du sondage s'absentent régulièrement de leur ville pour des raisons professionnelles.

## Vote au bureau du directeur du scrutin (BVDS) -suite

### Connaissance des services

Q3. « Comment avez-vous appris l'existence des services de vote au bureau du directeur du scrutin? »



### Des personnes absentes le jour du scrutin ou du vote par anticipation

Les principales motivations à voter au bureau du directeur du scrutin (DS) sont liées à l'absence ou à l'indisponibilité aux autres moments de vote. Ainsi, les deux tiers des sondés étaient soit à l'extérieur le jour du vote et du vote par anticipation (26 %), soit membre du personnel électoral (22 %) ou encore travaillaient le jour du vote et du vote par anticipation (18 %).

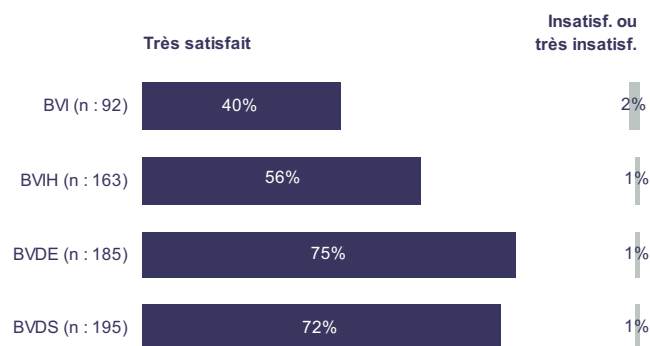
### Le DGE : première source d'information

Ce sont surtout l'envoi postal du DGE (22 %) ou la publicité du DGE (21 %) qui ont permis aux personnes concernées de connaître les services de vote au bureau du DS. Viennent ensuite le personnel du bureau du DS (15 %), quelqu'un de l'entourage (14 %) ainsi que le site Internet du DGE (14 %). La catégorie « autre » inclut notamment le représentant d'un parti politique, un appel au bureau du DS ou encore le fait de travailler pour les élections.

## Satisfaction à l'égard des services

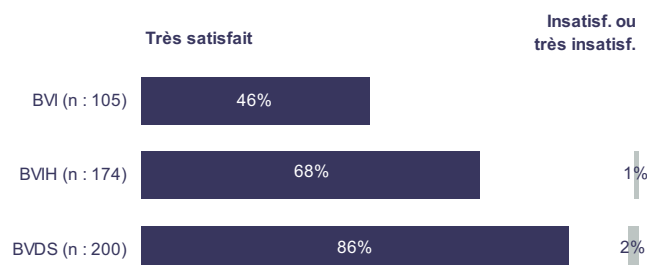
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

### Q5. La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés



« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du... »

### Q6. Temps d'attente pour voter



### Un taux de satisfaction très élevé

Pour toutes les questions liées à la satisfaction à l'égard des nouvelles mesures de vote, la proportion de personnes se disant insatisfaite ou très insatisfaite ne dépasse jamais les 2 %, et ce, peu importe le groupe de clientèle (BVI, BDIH, BVDE, BVDS). Étant donné la taille des échantillons, ce pourcentage représente seulement une à deux personnes insatisfaites par groupe. Il s'agit là d'un taux de satisfaction très élevé.

En observant les graphiques des questions 5 à 10, on remarque qu'une tendance générale se dégage : les personnes ayant bénéficié du vote à domicile ainsi que les citoyens qui ont voté au bureau du directeur du scrutin sont plus affirmatifs. On retrouve effectivement, pour ces deux services, une proportion plus grande de gens « très satisfaits » pour tous les éléments mesurés. À propos du BVDE, soulignons que 96 % des personnes interrogées ont mentionné que le personnel électoral s'était présenté à l'heure convenue, ce qui contribue probablement à la satisfaction des bénéficiaires. Enfin, les résidents des centres d'hébergement de petite taille (moins de 50) constituent pour leur part le groupe dont la proportion de « très satisfaits » est la plus basse.

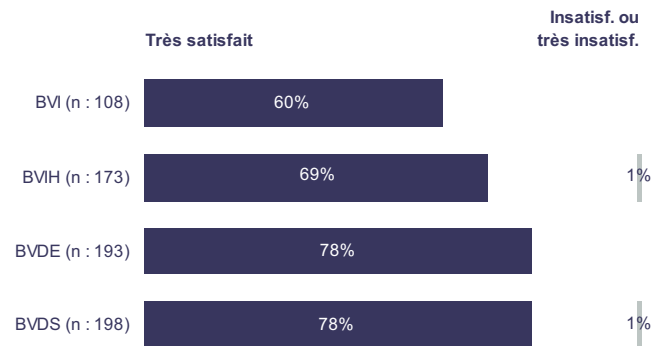
Les tableaux statistiques de l'Annexe 3 montrent, dans certains groupes et pour certaines questions, quelques différences significatives entre les sous-groupes. Dans l'ensemble, ces différences étaient prévisibles et s'expliquent assez bien. Les gens plus âgés, par exemple, sont moins satisfaits du temps d'attente pour voter. Même chose pour les personnes moins instruites à propos de la clarté des documents consultés.



## Satisfaction à l'égard des services - suite

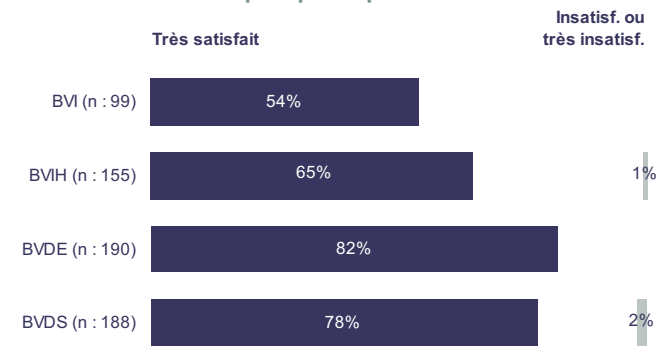
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

### Q7. L'horaire du vote (jours et heures)



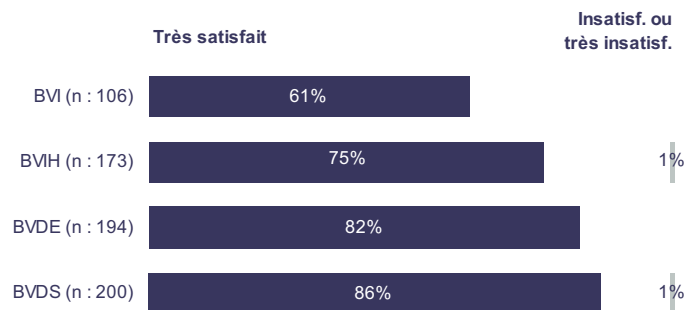
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

### Q8a. La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral



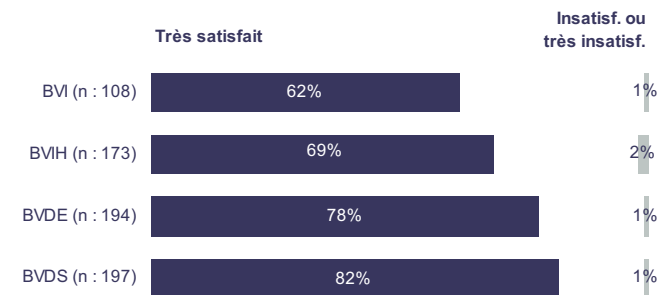
« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

### Q8. L'accueil et la courtoisie du personnel électoral



« Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de... »

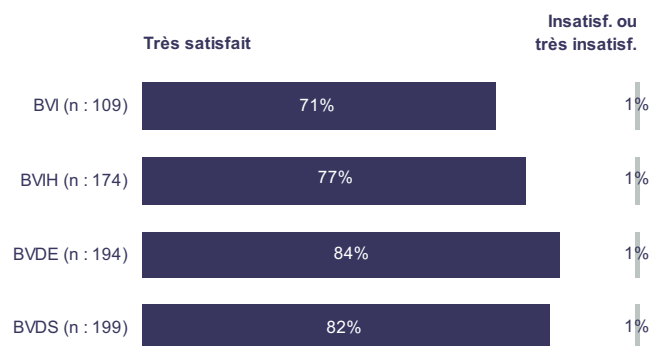
### Q9. La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter





## Satisfaction à l'égard des services - suite

Q10. « De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont s'est déroulé le vote? »



### Les explications des quelques insatisfaits

À la question 10, les quelques personnes se disant globalement insatisfaites ou très insatisfaites de la façon dont s'est déroulé le vote étaient invitées à expliquer les raisons de cette insatisfaction. En tout, quatre éléments ont été mentionnés (par trois personnes) : trop de personnes à domicile (BVDE), heures d'ouverture inadéquates (BVDS), procédure de vote trop compliquée (BVDS), temps d'attente trop long (BVIH).

### Des démarches généralement simples

Enfin, étant donné les clientèles cibles des nouvelles mesures de vote, il est important que les démarches pour obtenir les services soient simples et accessibles. Selon les réponses obtenues à la question « les démarches pour voter vous ont-elles semblé compliquées? », c'est effectivement le cas pour le BVI (98 % de non), le BVIH (99 % de non) et le BVDS (98 % de non). Le BVDE, par contre, est un peu plus faible sur ce point (92 % de non). Les commentaires reçus à ce sujet reflètent la complexité de la démarche pour quelques répondants. Par exemple :

*Il y a eu 4-5 appels; il fallait remplir un document avant, le retourner, ensuite prendre un rendez-vous... beaucoup d'appels et de temps perdu, plusieurs étapes avant le vote, tandis qu'au fédéral, ça s'est réglé en 4 heures.*

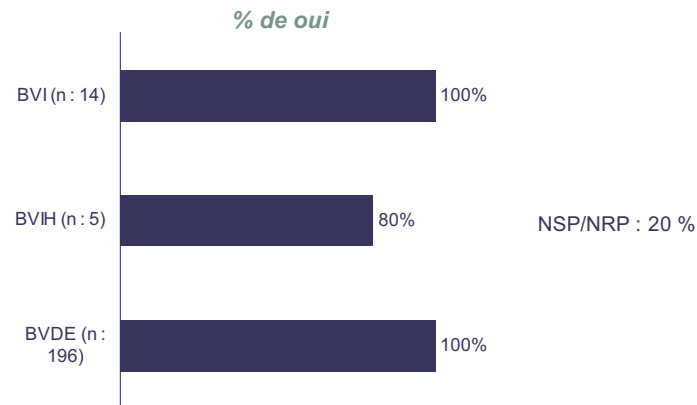
*J'ai dû demander à une voisine de chercher le formulaire que je devais signer pour qu'on envoie une équipe.*

*J'ai beaucoup de difficulté à voir et il faut que j'écrive une lettre. Ils pourraient juste nous demander un document comme des taxes foncières et la carte d'assurance maladie.*

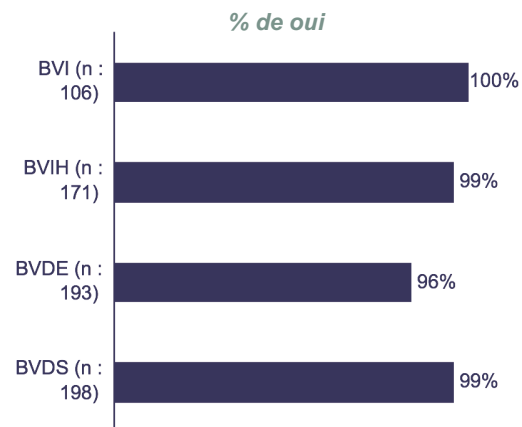


## Confiance et intégrité du processus

Q11. « Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque le personnel électoral s'est rendu à votre appartement ou chambre/chez vous? »



Q11b. « Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel? »



### Une grande confiance à l'égard du processus

Sauf exception, toutes les personnes concernées par le vote à domicile, à l'appartement ou à la chambre se sont dit en confiance lorsque le personnel électoral s'est rendu chez eux. En fait, la seule exception est une personne qui n'a pas pu ou voulu se prononcer. Notons toutefois que, pour le BVI et le BVIH, la petite taille des groupes concernés ne nous permet pas de tirer des conclusions à ce sujet (seules les personnes qui ont voté à l'appartement ou à la chambre répondaient à cette question).

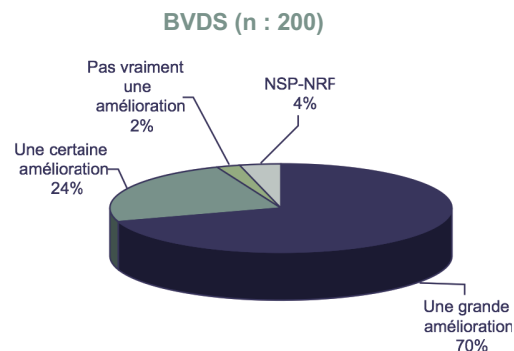
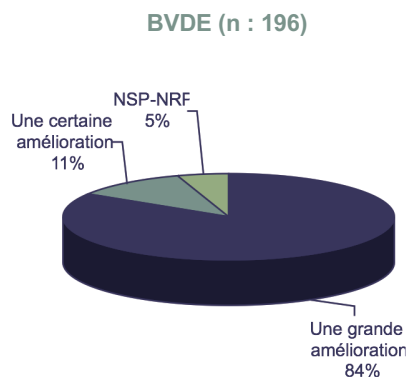
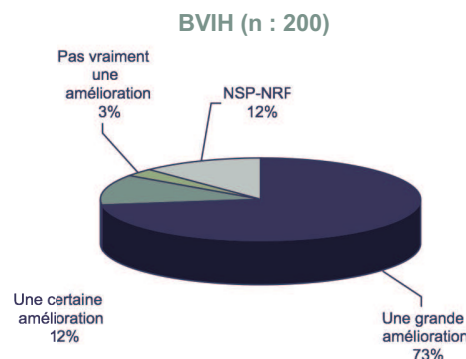
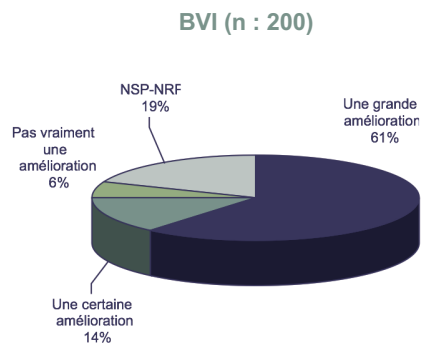
La confidentialité du vote fait aussi presque l'unanimité, comme l'indique le graphique du bas. Les quelques personnes moins confiantes ont fait référence à la disparition de boîtes de scrutin, à la possibilité pour le personnel électoral de manipuler les votes et au fait que le bulletin de vote n'était pas bien plié.

### Le libre exercice du droit de vote

L'une des questions s'adressant aux clients du BVI, du BVIH et du BVDE visait à s'assurer que les personnes n'avaient pas subi de pressions extérieures ou d'insistance pour exercer leur droit de vote. Seulement deux répondants du BVIH ont répondu par l'affirmative. Les explications données ont trait au manque d'information et à la trop grande insistance d'un candidat aux élections. Dans l'ensemble donc, l'intégrité du processus démocratique est respectée.

# Difficultés et améliorations suggérées

**Q16. « Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote représente une grande amélioration, une certaine amélioration ou pas vraiment une amélioration? »**



## À n'en pas douter, les nouvelles mesures constituent une amélioration

Pour la très grande majorité des répondants, peu importe le type de clientèle, les nouvelles façons de voter implantées par le Directeur général des élections constituent une amélioration par rapport à l'ancienne formule. Les électeurs à domicile sont les plus affirmatifs : pour 84 % d'entre eux, la nouvelle mesure constitue une grande amélioration. Les résidents des centres d'hébergement de moins de 50 personnes sont, au contraire, les plus critiques. Si 61 % d'entre eux parlent d'une grande amélioration, 6 % considèrent toutefois qu'il ne s'agit pas vraiment d'une amélioration. De plus, près d'une personne sur cinq (19 %) de ce groupe n'a pas pu ou pas voulu se prononcer sur cette question.

## Un processus généralement facile et accessible

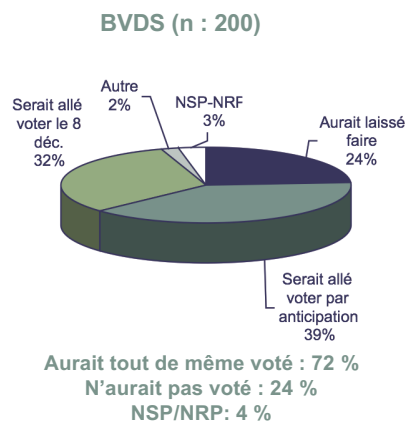
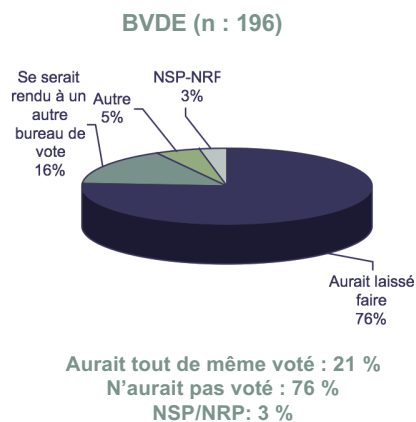
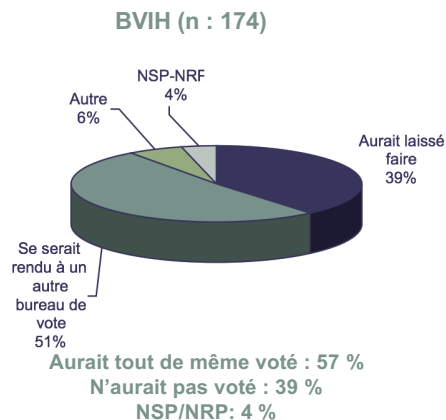
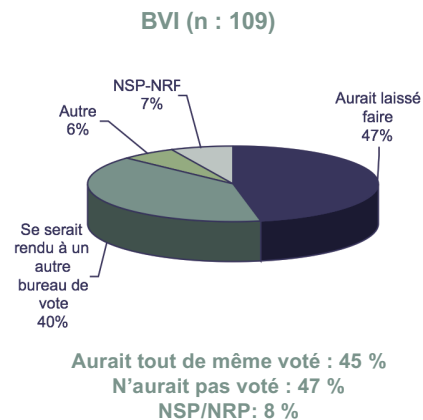
De façon générale, très peu de personnes ont dit avoir rencontré des difficultés dans l'exercice de leur droit de vote (de l'ordre de 1 % à 2 % par groupe). Ces quelques mentions concernent le processus d'inscription trop compliqué, le bulletin de vote lui-même, la méconnaissance des candidats ou la difficulté à trouver le bureau de vote (pour le BVDS).

## Quelques suggestions d'amélioration

Encore une fois, peu de répondants ont fait des suggestions pour améliorer les services offerts par le DGE. Parmi les plus pertinentes, on retrouve les éléments suivants : mieux communiquer (transmettre davantage d'information, faire plus de promotions, aviser la population de l'existence du service), offrir le vote dans tous les centres d'hébergement, adapter les périodes de vote, réduire le temps d'attente, mieux localiser les tables de scrutin, sécuriser et rapetisser la boîte de scrutin (BVDE), permettre à la conjointe de voter aussi à domicile (BVDE), avoir la possibilité de voter par Internet.

# Effets sur l'exercice du droit de vote

Q15a. « Si vous n'aviez pas pu voter... dans votre centre d'hébergement/ à domicile/ au bureau du directeur du scrutin... qu'auriez-vous fait? »



## Des gains importants avec le BVDE

Bien que moins fiable que des données objectives, demander aux personnes ce qu'elles auraient fait « si » le service n'avait pas existé est une mesure intéressante du point de vue des effets et répercussions. On remarque ainsi que le bureau de vote à domicile a eu la plus grande influence sur l'exercice du droit de vote puisque plus des trois quarts des personnes qui ont bénéficié de ce service affirment qu'elles n'auraient pas voté si le service n'avait pas été disponible. La donnée n'est pas surprenante puisque le BVDE est réservé aux personnes incapables de se déplacer.

Les bureaux de vote dans les centres d'hébergement font également bonne figure. Près de la moitié des résidents des centres de petite taille (47 %) n'aurait probablement pas voté; ce pourcentage baisse à 39 % pour les centres d'hébergement de 50 résidents et plus.

Enfin, le vote au bureau du directeur du scrutin est celui qui a le moins d'influence sur l'exercice du droit de vote puisque 72 % des répondants auraient trouvé une alternative pour voter.



## **Chapitre 4**

### **Point de vue des directeurs d'établissement**

---

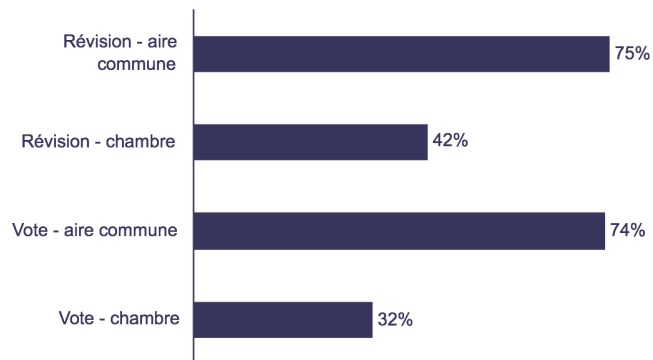


## Services offerts dans les établissements

### Services offerts

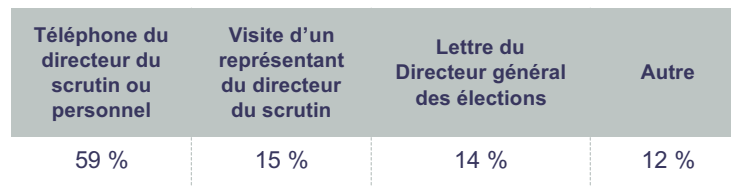
Q1. « Les résidents de votre établissement ont-ils bénéficié des services suivants? » (n : 200)

% de oui



Q2. « Par quel moyen avez-vous été informé de l'existence des services de révision et de vote itinérants dans les établissements d'hébergement? »

(n : 178)



### Services offerts dans les établissements

Les trois quarts des établissements sondés ont offert des services de révision et de vote dans une aire commune. Cette proportion est considérablement plus élevée dans les établissements de 50 résidents et plus (93 % pour les services de révision et 96 % pour le vote), là où des services sont automatiquement prévus selon la Loi.

Une proportion plus faible des établissements a offert des services directement à la chambre ou à l'appartement du résident.

### Connaissance de l'existence des services

La majorité des directeurs d'établissement ont été renseignés sur l'existence de ces services par un appel provenant du bureau du directeur du scrutin (59 %), la visite d'un représentant du directeur du scrutin (15 %) ou une lettre du Directeur général des élections (14 %).

### Établissements n'ayant pas offert de services

Seuls 16 directeurs sur les 200 interrogés ont mentionné n'avoir offert aucun des services de révision ou de vote (15 établissements de moins de 50 résidents et 1 établissement de 50 résidents et plus). La majorité d'entre eux était au courant de l'existence de tels services (80 %) et a affirmé avoir été contactée par le directeur du scrutin (67 %).

Les principales raisons pour lesquelles les services n'ont pas été offerts sont les suivantes :

- les résidents n'en ont pas fait la demande (33 %);
- les résidents étaient considérés inaptes à voter (27 %);
- les résidents votaient à l'extérieur de l'établissement (20 %);
- les résidents ne voulaient pas voter (7 %).



## Satisfaction à l'égard des services

### Êtes-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait de...

Q5a. « La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée » (n : 184)

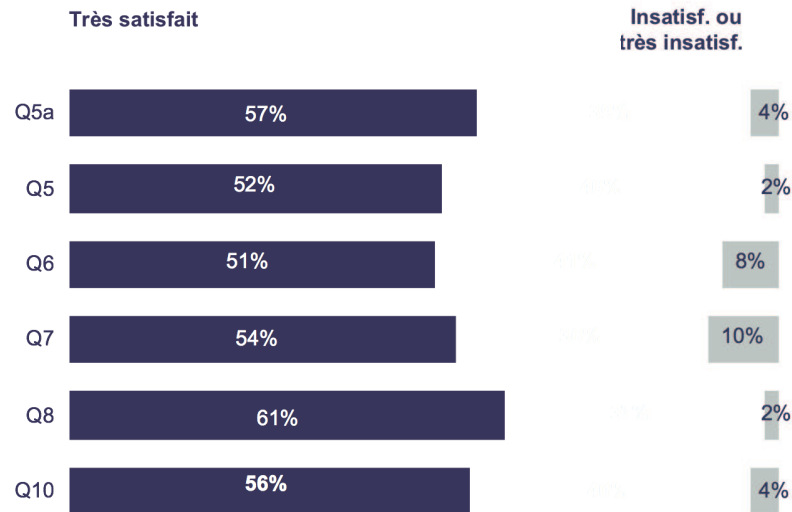
Q5. « La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés » (n : 168)

Q6. « Les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel » (n : 177)

Q7. « L'horaire (jours et heures) des services itinérants de révision ou de vote » (n : 182)

Q8. « L'accueil et la courtoisie du personnel électoral » (n : 177)

Q10. « Des services offerts par le DGE dans votre établissement » (n : 184)



### Des directeurs d'établissement satisfaits

De façon générale, le degré de satisfaction des directeurs d'établissement à l'égard des services offerts par le DGE est élevé. Si on considère les mentions « très satisfait » et « satisfait », les pourcentages varient entre 90 % et 98 %.

L'horaire des services (Q7) et les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel (Q6) sont les éléments qui ont généré le plus d'insatisfaction (respectivement 10 % et 8 %).

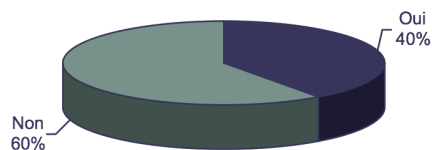
Les reproches à propos des horaires concernent principalement le manque d'information sur les heures de visites (23 %), le fait que les visites aient eu lieu pendant les heures de repas (23 %), le fait que l'horaire ait été imposé (20 %) ainsi qu'un horaire trop étendu (14 %).

Du côté des échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel, l'insatisfaction s'explique en grande partie par le non-respect des ententes établies au préalable (42 %) et une information transmise à la dernière minute (29 %).



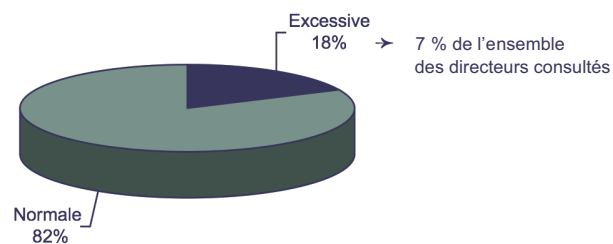
## Effets des nouvelles mesures pour le personnel de l'établissement

Q11. « Les services de révision ou de vote ont-ils généré une charge de travail supplémentaire pour vous ou votre personnel? » (n : 184)



Q11a. « Jugez-vous cette charge de travail supplémentaire excessive ou plutôt normale dans les circonstances? »

(Base : ceux pour qui les services représentent une charge de travail supplémentaire; n : 85)



### Une charge de travail peu affectée par les nouvelles mesures

Deux directeurs d'établissement sur cinq considèrent que les services de révision ou de vote ont généré une charge de travail supplémentaire pour eux ou leur personnel. Cette proportion est plus élevée dans les établissements de 50 résidents et plus (55 %) par rapport aux établissements de moins de 50 résidents (31 %).

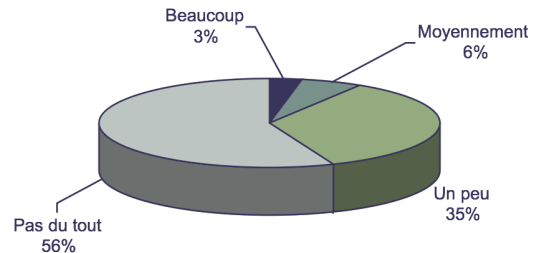
Notons toutefois que la charge de travail supplémentaire est jugée plutôt normale dans les circonstances pour la grande majorité d'entre eux (82 %). Seuls 18 % des directeurs qui ont remarqué un accroissement de la charge de travail la considère excessive.





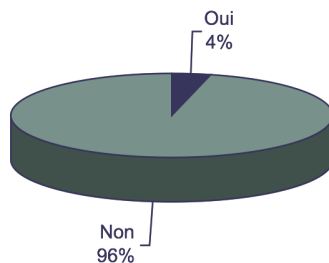
## Effets des nouvelles mesures pour les résidents de l'établissement

Q12. « Les services de révision ou de vote ont-ils beaucoup, moyennement, un peu ou pas du tout bousculé les habitudes de vie des résidents? » (n : 184)



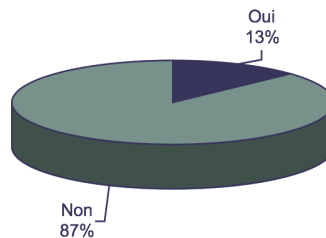
Q12a. « À votre connaissance, certains résidents ont-ils subi des pressions extérieures ou de l'insistance pour exercer leurs droits de révision ou de vote? »

(n : 182)



Q12b. « Avez-vous perçu de l'insécurité chez vos résidents? »

(n : 181)



### Des habitudes peu perturbées par les nouvelles mesures

Selon neuf directeurs d'établissement sur dix (91 %), les habitudes de vie de la grande majorité des résidents ont été peu ou pas du tout bousculées par les services itinérants de révision ou de vote. Si 13 % d'entre eux disent avoir perçu de l'insécurité chez les résidents, celle-ci est surtout due à l'événement en soi qui vient briser la routine, au facteur de stress que représente une erreur sur la liste ou l'absence du nom sur la liste électorale, au fait que certains résidents ne voulaient pas exercer leur droit de vote ou encore au manque d'information.

Seuls 4 % des directeurs d'établissement disent avoir eu connaissance de pressions extérieures sur les résidents. Ils ciblent principalement trois sources de pression : les représentants des partis politiques, le personnel électoral et l'entourage (la famille, mais aussi les autres résidents). Voici quelques-uns des commentaires recueillis en ce sens.

*On a refusé une demande d'un parti politique pour venir visiter la résidence avant les élections.*

*Il s'est présenté deux personnes d'un parti politique en disant qu'ils iraient chercher les résidents dans leur chambre; la direction leur a demandé de quitter sur-le-champ.*

*Au niveau des familles, surtout la clientèle avec des problèmes cognitifs importants.*

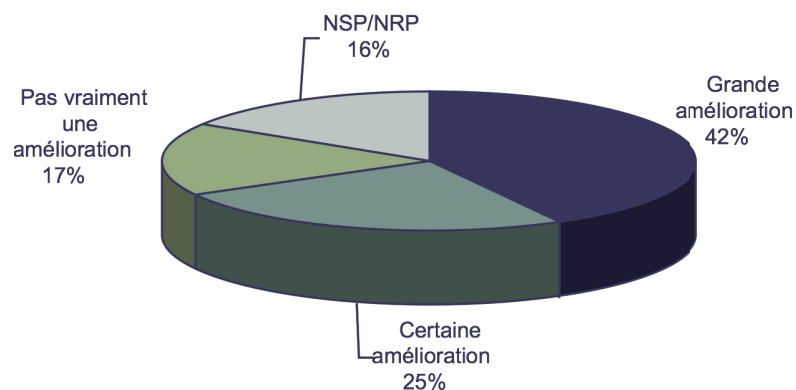
*Entre résidents, des pressions se sont exercées.*

*J'ai senti une pression, une insistance de la part du personnel électoral pour aller chercher les résidents pour voter.*



## Difficultés et améliorations suggérées

Q16. « Selon vous, est-ce que les nouveaux services itinérants de révision et de vote dans les établissements d'hébergement représentent une grande amélioration, une certaine amélioration ou pas vraiment une amélioration par rapport à l'ancienne formule? » (n : 184)



### Quelques difficultés

Seulement 21 directeurs d'établissement (environ 10 %) ont mentionné avoir rencontré au moins une difficulté à l'occasion des nouvelles mesures. Les principales ont trait au manque de communication, à de l'information pas suffisamment claire ou trop à la dernière minute (55 %), à la surcharge de travail (26 %), au fait que la liste n'avait pas été corrigée (15 %) et au stress causé aux résidents (11 %).

Malgré ces quelques difficultés, les deux tiers des directeurs d'établissement croient que les nouvelles mesures constituent une amélioration (grande amélioration, certaine amélioration) par rapport à l'ancienne formule.

Parmi les suggestions proposées pour améliorer les services offerts dans les établissements d'hébergement, on retrouve les éléments suivants :

- tenir à jour la liste électorale;
- commencer plus tôt les démarches pour le vote;
- collaborer davantage avec la personne responsable de l'établissement;
- diminuer le personnel;
- changer les périodes prévues pour le vote (en dehors des périodes de repas et plus courtes).



## Conclusions

---



## Conclusions


---

### La mise en œuvre des nouvelles mesures :

- L'évaluation de la mise en œuvre d'une intervention suppose généralement qu'on examine les ressources investies, le processus de livraison des services ainsi que les extrants (produits ou services). Étant donné que le processus et les systèmes qui soutiennent les nouvelles mesures du DGE étaient en révision au moment de la collecte des données, l'étude s'est concentrée sur le point de vue des clientèles (satisfaction, accessibilité, obstacles, etc.). En outre, des données provenant du DGE ont pu être utilisées pour avoir une idée du nombre de personnes desservies par les nouvelles mesures.

### **Aucun problème majeur**

- Les données recueillies et analysées ne révèlent aucun problème majeur en ce qui a trait à la mise en œuvre des nouvelles mesures :
  - le taux de satisfaction des clientèles est élevé, tant pour les commissions de révision que pour les bureaux de vote itinérants;
  - les directeurs d'établissement sont eux aussi satisfaits globalement de la façon dont se déroulent les interventions du DGE;
  - les services semblent accessibles pour la grande majorité des répondants;
  - la quasi-totalité des citoyens qui ont eu recours aux bureaux de vote itinérants ont jugé le processus intègre et digne de confiance.




# Conclusions

---

## La mise en œuvre des nouvelles mesures - suite :

### **Il y a tout de même place à amélioration**

- L'examen de la mise en œuvre d'une intervention est une source importante d'amélioration continue. Il s'agit d'une préoccupation particulièrement importante lorsqu'on est en présence d'éléments récurrents comme les nouvelles mesures du DGE. À partir des résultats présentés précédemment et des suggestions faites par les personnes qui ont participé aux différentes collectes de données, quelques pistes d'amélioration peuvent être exploitées en prévision des prochaines élections, et ce, même si les résultats sont généralement positifs.
  - La complexité du processus est un élément qui revient à quelques reprises dans les différentes mesures. Dans certains cas, la clientèle souvent âgée et peu scolarisée trouve difficile d'exécuter les tâches requises pour demander une révision à la liste électorale ou même pour voter.
  - La diffusion de l'information et la communication du DGE et du DS ou de leur personnel ont également fait l'objet de quelques critiques. Les directeurs d'établissement, notamment, souhaiteraient une meilleure communication. Dans la mesure où le personnel des centres d'hébergement est la première source d'information pour plusieurs électeurs, améliorer la communication semble incontournable. Une information plus claire à l'intention des électeurs pourrait également réduire la complexité du processus évoquée plus haut.
  - Le respect des horaires et la diminution du temps d'attente pour obtenir les services pourraient également jouer un rôle dans l'amélioration du taux de satisfaction des électeurs qui utilisent les nouvelles mesures.




# Conclusions

---

## La mise en œuvre des nouvelles mesures - suite :

### **Des questionnements qui persistent**

- Le taux d'utilisation des nouvelles mesures est très variable d'une circonscription à l'autre. Certaines données sont facilement explicables par la présence ou non d'un besoin. Par exemple, il est normal qu'il y ait plus d'installations d'hébergement de petite taille en milieu rural - et donc plus de BVI dans les circonscriptions rurales. À l'inverse, les installations d'hébergement de grande taille sont probablement plus nombreuses en milieu urbain, ce qui justifie un taux d'utilisation du BVIH plus élevé dans les circonscriptions urbaines. Toutefois, certaines différences laissent perplexes. Comment se fait-il, par exemple, que la circonscription d'Ungava arrive toujours au dernier rang en ce qui a trait au taux d'utilisation, peu importe la mesure? Une analyse plus fine de la composition et des besoins des circonscriptions pourrait aider à comprendre ces différences. Peut-être d'autres facteurs jouent-ils un rôle à cet égard? Le travail des directeurs du scrutin est-il fait de la même façon d'une circonscription à l'autre? A-t-on fait les mêmes efforts pour promouvoir les nouvelles mesures du DGE?
- Les résidents des installations d'hébergement de moins de 50 résidents sont généralement un peu moins satisfaits que les autres groupes. Quelle en est la raison? Le fait qu'ils doivent faire une demande pour obtenir les services, contrairement aux installations d'hébergement de 50 résidents et plus, est-il un facteur explicatif?
- La quasi-totalité des répondants dit s'être sentie confiante et en sécurité lors de la prestation de services. Toutefois, chez les résidents plus âgés, le taux de non-réponse à cette question est un peu élevé. Il serait important de s'assurer que cette non-réponse ne cache pas autre chose, d'autant plus qu'il s'agit d'une préoccupation importante du DGE.
- Enfin, c'est arrivé rarement, mais quelques répondants ont mentionné, à propos de la révision, que les corrections n'avaient pas été faites correctement. Voilà qui remet en question la fiabilité du processus. Il serait important de vérifier ces allégations auprès des directeurs du scrutin.



# Conclusions

---

## Les effets et répercussions des nouvelles mesures :

### **Des effets difficilement quantifiables**

- L'évaluation des effets et répercussions consiste à analyser les retombées d'une intervention : a-t-elle produit les résultats escomptés? Dans ce cas-ci, les nouvelles mesures du DGE visent à favoriser l'exercice du droit de vote en permettant au plus grand nombre possible d'électeurs de voter. Cet objectif a-t-il été atteint? Puisque les nouvelles mesures ont été introduites récemment, il est encore tôt pour mesurer leurs effets et répercussions sur le droit de vote. Les données recueillies, bien que difficilement quantifiables, laissent tout de même penser que les nouvelles mesures ont eu un effet incitatif sur l'exercice du droit de vote.
- Ainsi, une part importante des clients des commissions de révision itinérante affirment qu'ils n'auraient pas fait les démarches de révision de la liste électorale si le service de CRI n'avait pas été disponible (33 % pour les CRI en milieu rural et semi-rural; 40 % pour les CRI -50; 50 % pour les CRI 50+). Ces personnes n'auraient donc pas pu exercer leur droit de vote.
- On peut faire le même constat du côté des bureaux de vote. Une certaine proportion des personnes interrogées affirment qu'elles n'auraient pas voté si le service n'avait pas été disponible (47 % dans les BVI, 39 % dans les BVIH, 76 % dans les BVDE et 24 % dans les BVDS).
- Évidemment, ces données sont subjectives puisqu'elles font appel au scénario alternatif (qu'auriez vous fait « si » les services n'avaient pas été disponibles). Toutefois, on peut penser que la participation des personnes qui ont bénéficié de ces mesures aurait été moindre en d'autres circonstances. Pour renforcer cette hypothèse, rappelons qu'une majorité de répondants, tous groupes confondus (clients des CRI, clients des BVI et directeurs d'établissement), sont d'avis que la nouvelle formule représente une grande amélioration ou, à tout le moins, une certaine amélioration par rapport à l'ancienne formule.



## Conclusions

---

### Pistes pour une prochaine évaluation :

#### **Des données difficiles à exploiter**

- L'exploitation des données fournies par le DGE s'est avérée difficile, et ce, tant pour l'échantillonnage que pour l'analyse de l'utilisation des nouvelles mesures. Par exemple, les formulaires DGE-24 qui ont servi à la préparation de certains échantillons n'étaient pas tous complets. Du côté des données secondaires issues du DGE et du MSSS à propos du BVIH, certaines données n'ont pu être utilisées. C'est le cas de l'occupation des installations d'hébergement (nombre de résidents). Par ailleurs, les fichiers DOS correspondant à autant de circonscriptions apparaissent peu conviviaux. Dans la perspective d'une prochaine évaluation, mais également pour un meilleur suivi de gestion, il serait important qu'un système produise des données plus facilement exploitables et plus fiables.

#### **L'approfondissement des difficultés rencontrées**

- Le sondage auprès des différentes clientèles a permis un survol des nouvelles mesures et d'identifier quelques difficultés (ex. : complexité du processus) qu'il serait intéressant d'approfondir. Étant donné la clientèle visée (des gens âgés et peu scolarisés), des entrevues individuelles en profondeur pourraient permettre au DGE de recueillir davantage d'information et de le guider dans l'amélioration des processus.

#### **Les effets et répercussions à plus long terme**

- Les effets et répercussions des nouvelles mesures devront faire l'objet d'un suivi à long terme. Le taux de participation des BVIH, par exemple, est un indicateur tout à fait approprié pour analyser l'évolution de la mesure et son effet sur l'exercice du droit de vote.

#### **L'efficacité des nouvelles mesures**

- Enfin, une prochaine évaluation pourrait examiner l'efficacité des nouvelles mesures, soit de mettre en relations les résultats obtenus avec les ressources investies.





## **Annexe 1**

### **Méthodologie détaillée**

---

---



# Méthodologie

## Objectifs

- L'objectif de cette annexe est de réunir les informations sur le déroulement de l'enquête téléphonique. Pour ce faire, nous expliquons la méthodologie utilisée et nous en présentons les résultats administratifs, de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats.

## Plan de sondage

### Population cible

- Les citoyens ayant bénéficié des nouvelles mesures (CRI rural, CRI -50, CRI 50+, BVI, BVIH, BVDE, BVDS)
- Les directeurs d'établissement d'hébergement

| Population cible | Base de sondage  | Échantillonnage   | Entrevues complétées |
|------------------|--|---|----------------------|
| CRI rural        | Formulaires DGE-24 sélectionnés de façon aléatoire par les DS                    | Échantillonnage stratifié non proportionnel des électeurs par circonscription électorale <sup>(1)</sup> | 200                  |
| CRI -50          | Formulaires DGE-24 de 500 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM | Échantillonnage stratifié non proportionnel des électeurs par circonscription électorale <sup>(1)</sup> | 200                  |
| CRI 50+          | Formulaires DGE-24 de 200 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM | Échantillonnage stratifié non proportionnel des électeurs par circonscription électorale <sup>(1)</sup> | 200                  |

(1) L'objectif était d'effectuer un tirage aléatoire simple des électeurs dans chaque circonscription électorale afin d'obtenir dans l'échantillon initial un nombre comparable d'électeurs dans toutes les circonscriptions électorales. Nous avons privilégié les électeurs avec des numéros de téléphone. La recherche de numéros de téléphone a dû être faite afin d'atteindre les nombres d'entrevues visés.



## Méthodologie -suite

### Plan de sondage - suite

| Population cible  | Base de sondage  | Échantillonnage  | Entrevues complétées |
|---|--|--|----------------------|
| BVI   | Listes électorales où sont situés 400 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM | Échantillonnage en grappe par institut d'hébergement <sup>(2)</sup>  | 200                  |
| BVIH  | Listes électorales de 200 établissements sélectionnés de façon aléatoire par SOM             | Échantillonnage en grappe par institut d'hébergement <sup>(2)</sup>  | 200                  |
| BVDE  | Formulaires DGE-74.10 sélectionnés de façon aléatoire par les DS                             | Échantillonnage stratifié par circonscription électorale <sup>(3)</sup>  | 200                  |
| BVDS  | Formulaires DGE-81 sélectionnés de façon aléatoire par SOM                                   | Échantillonnage stratifié par circonscription électorale <sup>(4)</sup>  | 200                  |
| Directeurs d'établissement  | Liste des établissements   | Échantillonnage stratifié non proportionnel selon la taille des institutions d'hébergement (-50 ou 50+) du directeur | 200                  |
| <p>(2) L'échantillonnage consiste dans un premier temps à effectuer le tirage de 200 institutions d'hébergement dans les institutions de plus de 50 résidents et de 400 institutions dans les institutions de moins de 50 résidents. Tous les numéros de téléphone des personnes résidant dans ces institutions ont été extraits d'un bottin informatisé 2008 des numéros de téléphone. Par la suite, un tirage d'un échantillon est fait parmi tous les résidents extraits afin d'obtenir un nombre suffisant de numéros de téléphone pour atteindre le nombre d'entrevues visé. Une vérification de l'échantillon a été réalisée afin de s'assurer que les résidents retenus étaient présents sur la liste électorale.</p> <p>(3) Pour ce volet, trois numéros de téléphone par circonscription électorale ont été choisis au hasard à partir des listes fournies. Aucune recherche de numéros de téléphone n'a été requise.</p> <p>(4) L'échantillonnage visait à obtenir deux ou trois numéros de téléphone par circonscription électorale. La recherche des numéros de téléphone a été réalisée à partir des coordonnées des électeurs, présentées en terme de ligne de secteur de vote sur les listes électorales, permettant d'identifier l'adresse de l'électeur et d'en déduire le numéro de téléphone par recherche dans un bottin informatisé.</p> |  |  |                      |



## Méthodologie -Suite

### Questionnaires

- Cinq questionnaires distincts ont été conçus et programmés par SOM à partir des objectifs fournis par le client. Les entrevues ont été réalisées en français et en anglais. La durée moyenne a varié de 6 à 8 minutes selon les questionnaires.
- Chaque questionnaire a été prétesté auprès d'un échantillon de répondants. Les versions finales des questionnaires sont présentées à l'Annexe 2.

### Collecte

#### Période de collecte

- Du 11 décembre 2008 au 20 janvier 2009.

#### Mode d'entrevue

- Entrevues téléphoniques assistées par ordinateur.
- Gestion informatisée des numéros de téléphone.
- Jusqu'à huit appels ont été faits pour tenter de joindre les personnes échantillonnées.

#### Résultats des appels

- Le taux de réponse varie de 45 % à 72 % selon les différents échantillons. Les pages suivantes présentent les résultats détaillés.
- Les taux de réponse plus bas sont causés par l'incapacité de certains répondants à répondre à une enquête téléphonique.

# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures - commissions de révision itinérantes

Entrevues réalisées du 17 décembre au 20 janvier 2009

CRI en milieu rural et semi-rural

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |               | Taux de réponse estimé par SOM                                    |        |
|--|---------------|---|--------|
| A. Échantillon de départ                     | 327           | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 8      |
| <b>B. Mauvais numéros</b>                    | <b>24</b>     | K. Numéros joints (A-J)   | 319    |
| Hors service                                 | 22            | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 24     |
| Non résidentiel                              | 0             | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 295    |
| Hors strate                                  | 1             | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 7      |
| Télécopieur                                  | 1             | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 302    |
| Cellulaire                                   | 0             |   |        |
| Duplicata                                    | 0             |   |        |
| <b>C. Non-réponse</b>                        | <b>29</b>     |   |        |
| C1. Pas de réponse                           | 7             |   |        |
| C2. Ligne occupée                            | 0             |   |        |
| D. Répondeur                                 | 21            | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | 22,9 % |
| D1. Ligne en dérangement                     | 1             | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | 6,9 %  |
| <b>E. Unité jointe non répondante</b>        | <b>62</b>     |   |        |
| F. Incapacité, maladie, prob. de langage     | 10            | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | 70,1 % |
| G. Répondant sélectionné pas disponible      | 31            |   |        |
| G1. Refus du ménage                          | 3             |   |        |
| G2. Refus de la personne                     | 14            |   |        |
| G3. Incomplet                                | 4             |   |        |
| <b>H. Unité jointe répondante</b>            | <b>212</b>    |   |        |
| I. Autres langues                            | 0             |   |        |
| I1. Non-admissibles                          | 12            |   |        |
| I2. Entrevues complétées                     | 200           |   |        |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> | <b>70,0 %</b> |   |        |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures - commissions de révision itinérantes

Entrevues réalisées du 17 décembre au 20 janvier 2009

CRI en IH de moins de 50 résidents

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |                                       | Taux de réponse estimé par SOM |   |               |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|---|---------------|
| A.   | Échantillon de départ                 | 1166                           | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 15            |
| <b>B.</b>                                    | <b>Mauvais numéros</b>                | <b>209</b>                     | K. Numéros joints (A-J)   | 1151          |
|  | Hors service                          | 171                            | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 209           |
|  | Non résidentiel                       | 6                              | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 942           |
|  | Hors strate                           | 20                             | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 12            |
|  | Télécopieur                           | 8                              | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 954           |
|  | Cellulaire                            | 1                              |   |               |
|  | Duplicata                             | 3                              |   |               |
| <b>C.</b>                                    | <b>Non-réponse</b>                    | <b>24</b>                      |   |               |
| C1.  | Pas de réponse                        | 14                             |   |               |
| C2.  | Ligne occupée                         | 1                              |   |               |
| D.   | Répondeur                             | 9                              | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | <b>39,8 %</b> |
| D1.  | Ligne en dérangement                  | 0                              | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | <b>15,3 %</b> |
| <b>E.</b>                                    | <b>Unité jointe non répondante</b>    | <b>505</b>                     | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | <b>44,9 %</b> |
| F.   | Incapacité, maladie, prob. de langage | 335                            |   |               |
| G.   | Répondant sélectionné pas disponible  | 24                             |   |               |
| G1.  | Refus du ménage                       | 40                             |   |               |
| G2.  | Refus de la personne                  | 87                             |   |               |
| G3.  | Incomplet                             | 19                             |   |               |
| <b>H.</b>                                    | <b>Unité jointe répondante</b>        | <b>428</b>                     |   |               |
| I.   | Autres langues                        | 6                              |   |               |
| I1.  | Non-admissibles                       | 222                            |   |               |
| I2.  | Entrevues complétées                  | 200                            |   |               |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> |                                       | <b>44,7 %</b>                  |   |               |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures - commissions de révision itinérantes

Entrevues réalisées du 17 décembre au 20 janvier 2009

CRI en IH de 50 résidents ou plus

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |                                       | Taux de réponse estimé par SOM |   |        |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|---|--------|
| A.   | Échantillon de départ                 | 807                            | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 16     |
| <b>B.</b>                                    | <b>Mauvais numéros</b>                | <b>149</b>                     | K. Numéros joints (A-J)   | 791    |
|  | Hors service                          | 126                            | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 149    |
|  | Non résidentiel                       | 5                              | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 642    |
|  | Hors strate                           | 17                             | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 13     |
|  | Télécopieur                           | 0                              | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 655    |
|  | Cellulaire                            | 0                              |   |        |
|  | Duplicata                             | 1                              |   |        |
| <b>C.</b>                                    | <b>Non-réponse</b>                    | <b>37</b>                      |   |        |
| C1.  | Pas de réponse                        | 16                             |   |        |
| C2.  | Ligne occupée                         | 0                              |   |        |
| D.   | Répondeur                             | 21                             | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | 35,7 % |
| D1.  | Ligne en dérangement                  | 0                              | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | 16,3 % |
| <b>E.</b>                                    | <b>Unité jointe non répondante</b>    | <b>307</b>                     |   |        |
| F.   | Incapacité, maladie, prob. de langage | 175                            | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | 47,9 % |
| G.   | Répondant sélectionné pas disponible  | 25                             |   |        |
| G1.  | Refus du ménage                       | 24                             |   |        |
| G2.  | Refus de la personne                  | 64                             |   |        |
| G3.  | Incomplet                             | 19                             |   |        |
| <b>H.</b>                                    | <b>Unité jointe répondante</b>        | <b>314</b>                     |   |        |
| I.   | Autres langues                        | 7                              |   |        |
| I1.  | Non-admissibles                       | 107                            |   |        |
| I2.  | Entrevues complétées                  | 200                            |   |        |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> |                                       | <b>47,7 %</b>                  |   |        |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures : bureaux de vote itinérants dans les centres d'hébergement

Entrevues réalisées du 11 décembre au 7 janvier 2009

Centre d'hébergement de 50 personnes ou moins

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |                                       | Taux de réponse estimé par SOM |   |        |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|---|--------|
| A.   | Échantillon de départ                 | 466                            | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 24     |
| <b>B.</b>                                    | <b>Mauvais numéros</b>                | <b>67</b>                      | K. Numéros joints (A-J)   | 442    |
|  | Hors service                          | 64                             | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 67     |
|  | Non résidentiel                       | 1                              | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 375    |
|  | Hors strate                           | 2                              | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 20     |
|  | Télécopieur                           | 0                              | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 395    |
|  | Cellulaire                            | 0                              |   |        |
|  | Duplicata                             | 0                              |   |        |
| <b>C.</b>                                    | <b>Non-réponse</b>                    | <b>29</b>                      |   |        |
| C1.  | Pas de réponse                        | 22                             |   |        |
| C2.  | Ligne occupée                         | 2                              |   |        |
| D.   | Répondeur                             | 5                              | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | 15,8 % |
| D1.  | Ligne en dérangement                  | 0                              | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | 31,4 % |
| <b>E.</b>                                    | <b>Unité jointe non répondante</b>    | <b>161</b>                     | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | 52,9 % |
| F.   | Incapacité, maladie, prob. de langage | 34                             |   |        |
| G.   | Répondant sélectionné pas disponible  | 3                              |   |        |
| G1.  | Refus du ménage                       | 12                             |   |        |
| G2.  | Refus de la personne                  | 99                             |   |        |
| G3.  | Incomplet                             | 13                             |   |        |
| <b>H.</b>                                    | <b>Unité jointe répondante</b>        | <b>209</b>                     |   |        |
| I.   | Autres langues                        | 2                              |   |        |
| I1.  | Non-admissibles                       | 7                              |   |        |
| I2.  | Entrevues complétées                  | 200                            |   |        |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> |                                       | <b>52,4 %</b>                  |   |        |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing



# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures : bureaux de vote itinérants dans les centres d'hébergement

Entrevues réalisées du 11 décembre au 7 janvier 2009

Centre d'hébergement de 50 personnes et plus

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |               | Taux de réponse estimé par SOM                                    |        |
|--|---------------|---|--------|
| A. Échantillon de départ                     | 513           | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 26     |
| <b>B. Mauvais numéros</b>                    | <b>88</b>     | K. Numéros joints (A-J)   | 487    |
| Hors service                                 | 85            | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 88     |
| Non résidentiel                              | 1             | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 399    |
| Hors strate                                  | 2             | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 21     |
| Télécopieur                                  | 0             | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 420    |
| Cellulaire                                   | 0             |   |        |
| Duplicata                                    | 0             |   |        |
| <b>C. Non-réponse</b>                        | <b>32</b>     |   |        |
| C1. Pas de réponse                           | 24            |   |        |
| C2. Ligne occupée                            | 2             |   |        |
| D. Répondeur                                 | 6             | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | 20,8 % |
| D1. Ligne en dérangement                     | 0             | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | 27,8 % |
| <b>E. Unité jointe non répondante</b>        | <b>177</b>    |   |        |
| F. Incapacité, maladie, prob. de langage     | 50            | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | 51,4 % |
| G. Répondant sélectionné pas disponible      | 10            |   |        |
| G1. Refus du ménage                          | 12            |   |        |
| G2. Refus de la personne                     | 95            |   |        |
| G3. Incomplet                                | 10            |   |        |
| <b>H. Unité jointe répondante</b>            | <b>216</b>    |   |        |
| I. Autres langues                            | 9             |   |        |
| I1. Non-admissibles                          | 7             |   |        |
| I2. Entrevues complétées                     | 200           |   |        |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> | <b>50,8 %</b> |   |        |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures : bureaux de vote à domicile

Entrevues réalisées du 16 décembre au 9 janvier 2009

Ensemble

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |                                       | Taux de réponse estimé par SOM |   |        |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|---|--------|
| A.   | Échantillon de départ                 | 314                            | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 4      |
| <b>B.</b>                                    | <b>Mauvais numéros</b>                | <b>13</b>                      | K. Numéros joints (A-J)   | 310    |
|  | Hors service                          | 8                              | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 13     |
|  | Non résidentiel                       | 1                              | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 297    |
|  | Hors strate                           | 3                              | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 4      |
|  | Télécopieur                           | 1                              | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 301    |
|  | Cellulaire                            | 0                              |   |        |
|  | Duplicata                             | 0                              |   |        |
| <b>C.</b>                                    | <b>Non-réponse</b>                    | <b>7</b>                       |   |        |
| C1.  | Pas de réponse                        | 3                              |   |        |
| C2.  | Ligne occupée                         | 0                              |   |        |
| D.   | Répondeur                             | 3                              | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | 19,9 % |
| D1.  | Ligne en dérangement                  | 1                              | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | 11,3 % |
| <b>E.</b>                                    | <b>Unité jointe non répondante</b>    | <b>87</b>                      |   |        |
| F.   | Incapacité, maladie, prob. de langage | 49                             | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | 68,8 % |
| G.   | Répondant sélectionné pas disponible  | 4                              |   |        |
| G1.  | Refus du ménage                       | 11                             |   |        |
| G2.  | Refus de la personne                  | 21                             |   |        |
| G3.  | Incomplet                             | 2                              |   |        |
| <b>H.</b>                                    | <b>Unité jointe répondante</b>        | <b>207</b>                     |   |        |
| I.   | Autres langues                        | 5                              |   |        |
| I1.  | Non-admissibles                       | 2                              |   |        |
| I2.  | Entrevues complétées                  | 200                            |   |        |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> |                                       | <b>68,8 %</b>                  |   |        |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures : vote au bureau du directeur de scrutin

Entrevues réalisées du 17 décembre au 9 janvier 2009

Ensemble

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |                                       | Taux de réponse estimé par SOM |   |        |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|---|--------|
| A.   | Échantillon de départ                 | 304                            | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 8      |
| <b>B.</b>                                    | <b>Mauvais numéros</b>                | <b>7</b>                       | K. Numéros joints (A-J)   | 296    |
|  | Hors service                          | 5                              | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 7      |
|  | Non résidentiel                       | 0                              | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 289    |
|  | Hors strate                           | 0                              | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 8      |
|  | Télécopieur                           | 1                              | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 297    |
|  | Cellulaire                            | 0                              |   |        |
|  | Duplicata                             | 1                              |   |        |
| <b>C.</b>                                    | <b>Non-réponse</b>                    | <b>28</b>                      |   |        |
| C1.  | Pas de réponse                        | 7                              |   |        |
| C2.  | Ligne occupée                         | 0                              |   |        |
| D.   | Répondeur                             | 20                             | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | 16,1 % |
| D1.  | Ligne en dérangement                  | 1                              | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | 12,1 % |
| <b>E.</b>                                    | <b>Unité jointe non répondante</b>    | <b>56</b>                      | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | 71,8 % |
| F.   | Incapacité, maladie, prob. de langage | 8                              |   |        |
| G.   | Répondant sélectionné pas disponible  | 12                             |   |        |
| G1.  | Refus du ménage                       | 4                              |   |        |
| G2.  | Refus de la personne                  | 30                             |   |        |
| G3.  | Incomplet                             | 2                              |   |        |
| <b>H.</b>                                    | <b>Unité jointe répondante</b>        | <b>213</b>                     |   |        |
| I.   | Autres langues                        | 4                              |   |        |
| I1.  | Non-admissibles                       | 9                              |   |        |
| I2.  | Entrevues complétées                  | 200                            |   |        |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> |                                       | <b>71,7 %</b>                  |   |        |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing

# Résultats administratifs détaillés

## DGE - Nouvelles mesures : directeurs/administrateurs d'établissements d'hébergement

Entrevues réalisées du 12 décembre au 7 janvier 2009

Directeur

| Estimation du taux de réponse de l'ARIM*     |                                       | Taux de réponse estimé par SOM |   |        |
|--|---------------------------------------|--------------------------------|---|--------|
| A.   | Échantillon de départ                 | 304                            | J. Numéros non joints (C1+C2+D1)                                  | 0      |
| <b>B.</b>                                    | <b>Mauvais numéros</b>                | <b>16</b>                      | K. Numéros joints (A-J)   | 304    |
|  | Hors service                          | 14                             | L. Numéros joints inutilisables (B)                               | 16     |
|  | Non résidentiel                       | 2                              | M. Numéros joints utilisables (K-L)                               | 288    |
|  | Hors strate                           | 0                              | N. Estimation du nombre de numéros non joints utilisables (JxM/K) | 0      |
|  | Télécopieur                           | 0                              | P. Estimation du nombre total de numéros utilisables (M+N)        | 288    |
|  | Cellulaire                            | 0                              |   |        |
|  | Duplicata                             | 0                              |   |        |
| <b>C.</b>                                    | <b>Non-réponse</b>                    | <b>15</b>                      |   |        |
| C1.  | Pas de réponse                        | 0                              |   |        |
| C2.  | Ligne occupée                         | 0                              |   |        |
| D.   | Répondeur                             | 15                             | <b>Non-réponse estimée (%) (D+G+N+F)/P</b>                        | 26,7 % |
| D1.  | Ligne en dérangement                  | 0                              | <b>Refus (%) ((G1+G2+G3)/P)</b>                                   | 2,8 %  |
| <b>E.</b>                                    | <b>Unité jointe non répondante</b>    | <b>70</b>                      | <b>TRE (I+I1+I2)/P</b>  | 70,5 % |
| F.   | Incapacité, maladie, prob. de langage | 2                              |   |        |
| G.   | Répondant sélectionné pas disponible  | 60                             |   |        |
| G1.  | Refus du ménage                       | 0                              |   |        |
| G2.  | Refus de la personne                  | 8                              |   |        |
| G3.  | Incomplet                             | 0                              |   |        |
| <b>H.</b>                                    | <b>Unité jointe répondante</b>        | <b>203</b>                     |   |        |
| I.   | Autres langues                        | 0                              |   |        |
| I1.  | Non-admissibles                       | 3                              |   |        |
| I2.  | Entrevues complétées                  | 200                            |   |        |
| <b>Taux de réponse de l'ARIM = H/(C+E+H)</b> |                                       | <b>70,5 %</b>                  |   |        |

NOTE : La différence entre les deux taux de réponse (s'il y a lieu) tient au fait que le taux de l'ARIM suppose que tous les numéros non joints sont valides alors que le taux SOM suppose plutôt qu'il y a la même proportion de numéros utilisables parmi les non-joints que parmi ceux qui ont été joints.

\* Association de la recherche et de l'intelligence marketing



# Méthodologie

## Pondération et traitement

- Les résultats de la collecte auprès des directeurs d'établissement ont été pondérés pour refléter le poids relatif des établissements de moins de 50 résidents et de 50 résidents et plus.
- Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé MACTAB.
- Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction d'une bannière qui inclut les principales variables socioéconomiques.

## Marges d'erreur

- Les marges d'erreur présentées à la page suivante utilisent les formules exactes d'estimation de la variance dans un contexte d'échantillonnage dans une population finie.
- Le facteur d'ajustement est une mesure qui permet d'ajuster la marge d'erreur pour tenir compte du facteur de population finie. C'est une statistique utile pour obtenir une estimation de la marge d'erreur pour un sous-groupe de répondants dont on connaît la taille. Pour estimer la marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants ou pour un sous-groupe de répondants, il suffit d'utiliser la formule suivante : 0,98 divisé par la racine carrée de  $n - 1$  (la taille du sous-groupe moins un), et de multiplier ce résultat par le facteur d'ajustement.
- Par exemple, au tableau de la page suivante, compte tenu de la taille finie de la population ( $N = 200$ ), la marge d'erreur maximale d'échantillonnage pour l'ensemble des répondants est égale à 7,6 % ( $1,0974 \times 0,98 / \sqrt{200}$ ).
- La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée. En effet, la marge d'erreur est plus grande lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus petite à mesure que le résultat s'éloigne de 50 %.
- Le tableau de la page suivante donne les marges d'erreur de l'échantillon des directeurs d'établissement (en tenant compte du facteur d'ajustement) selon la valeur de la proportion estimée.
- La marge d'erreur pour chaque clientèle (CRI rural, CRI -50, CRI 50+, BVI, BVIH, BVDE, BVDS) est de 6,9 %, 19 fois sur 20. Elle a été calculée selon la formule  $1 / \sqrt{n}$ .



## Méthodologie

### Marge d'erreur selon la proportion estimée - Directeurs d'établissement

|                              | Strate        |               |                |
|------------------------------|---------------|---------------|----------------|
|                              | Ensemble      | Ensemble      | Ensemble       |
| Nombre d'entrevues           | 200           | 120           | 80             |
| Effet de plan                | 1,2043        | 0,8787        | 0,9576         |
| Proportion :                 |               |               |                |
| 99 % ou 1 %                  | ±1,5 %        | ±1,7 %        | ±2,1 %         |
| 95 % ou 5 %                  | ±3,3 %        | ±3,7 %        | ±4,7 %         |
| 90 % ou 10 %                 | ±4,6 %        | ±5,0 %        | ±6,4 %         |
| 80 % ou 20 %                 | ±6,1 %        | ±6,7 %        | ±8,6 %         |
| 70 % ou 30 %                 | ±7,0 %        | ±7,7 %        | ±9,8 %         |
| 60 % ou 40 %                 | ±7,5 %        | ±8,2 %        | ±10,5 %        |
| <b>50 % (marge maximale)</b> | <b>±7,6 %</b> | <b>±8,4 %</b> | <b>±10,7 %</b> |



## **Annexe 2**

### **Questionnaires**

---

---

**Nouvelles mesures : commissions de révision itinérantes**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS**

/\*

**Légende**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>*texte*</b>          | On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.   |
| ...                     | Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.  |
| <b>/*texte*/</b>        | Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.  |
| <b>NSP</b>              | Choix de réponses : Ne sait pas   |
| <b>NRP</b>              | Choix de réponses : Ne répond pas (refus)   |
| <b>NAP</b>              | Choix de réponses : Non applicable (sans objet)   |
| <b>-&gt;, -&gt;&gt;</b> | Signifie « Passez à la question »   |
| <b>-&gt;sortie</b>      | Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».  |
| <b>-&gt;fin</b>         | Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »   |
| <b>1=, 1=</b>           | Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).   |
| <b>1=, 2=, ...</b>      | Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).  |
| <b>Q_Slcal, Q_INcal</b> | Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière. |

\*/



Q\_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : demande de correction à la liste électorale).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour évaluer la qualité des services que vous avez reçus lorsque vous avez demandé de corriger votre inscription sur la liste électorale. J'aurais besoin de votre collaboration pour seulement 5 minutes.

->>1

Q\_1 **\*(Au besoin si changement d'interlocuteur)** (Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : demande de correction à la liste électorale).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour évaluer la qualité des services que vous avez reçus lorsque vous avez demandé de corriger votre inscription sur la liste électorale. J'aurais besoin de votre collaboration pour seulement 5 minutes.\*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Pour quelle raison avez-vous demandé une correction à votre inscription sur la liste électorale?

\*(Au besoin : Est-ce pour un...)\*

1=\*Déménagement/changement d'adresse permanent  
2=\*Changement d'adresse temporaire (ex. : pour travail ou études)  
3=\*Correction au nom ou à l'adresse sur l'avis à l'électeur  
4=\*Nom absent de l'avis à l'électeur reçu par la poste  
5=\*N'avait pas reçu d'avis à l'électeur (inscription sur la liste électorale)  
6=\*Radiation du nom d'un électeur inscrit à la même adresse sur l'avis à l'électeur (faire enlever un nom)  
7=\*N'a pas demandé de révision/ne se souvient plus->sortie  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*NSP/NRP

**/\*Note :** **Pour les CRI en établissement d'hébergement seulement.\***

Q\_siCal2  
->>3

si strate=2,3->2

Q\_2 Avez-vous obtenu les services de révision dans une aire commune de votre établissement ou plutôt à votre appartement ou chambre?

1=\*Aire commune  
2=\*Appartement/chambre  
9=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

- Q\_3 Comment avez-vous appris l'existence des services de révision de la liste électorale? \*Si plusieurs, demandez la première fois\*
- 1=\*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)  
 2=\*Site internet du DGE  
 3=\*Dépliant distribué par le directeur du scrutin (Si vous ne pouvez vous déplacer)  
 4=\*Affiche installée dans la résidence/le centre d'hébergement  
 5=\*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)  
 6=\*Par le personnel de l'établissement d'hébergement  
 7=\*Par quelqu'un de votre entourage  
 8=\*Par le représentant d'un parti politique  
 90=\*Autre <précisez>  
 99=\*NSP/NRP
- Q\_5 Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=\*Très satisfait  
 3=\*Satisfait  
 2=\*Insatisfait  
 1=\*Très insatisfait  
 8=\*Ne s'applique pas  
 9=\*NSP/NRP
- Q\_6 Du temps d'attente pour obtenir les services de révision?
- Q\_7 L'horaire et la durée des services de révision?
- Q\_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q\_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- /\*Note :** **Pour les CRI en milieu rural et semi-rural seulement. La distance à parcourir pour obtenir les services de révision\*/**
- Q\_siCal9a si strate=1->9a  
 ->>10
- Q\_9a Quelle serait la distance maximale que vous seriez prêt(e) à parcourir pour demander une correction à votre inscription sur la liste électorale?
- 1=\*Répond en minutes->9b  
 2=\*Répond en distance->9c  
 8=\*Aucune (incapable de se déplacer)->10  
 9=\*NSP/NRP->10

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

|        |  |
|--------|--|
| Q_9b   | *Notez le nombre de minutes* *bornes souples=1,120 exception=999<br>*999 : NSP/NRP*  |
| ->>10  | —  |
| Q_9c   | *Notez l'unité*  |
|        | 1=*Milles<br>2=*Km<br>9=*NSP/NRP->10   |
| Q_9d   | *Notez le nombre* *bornes souples=1,10 exception=999<br>*999 : NSP/NRP*  |
|        | —  |
| Q_10   | De façon générale, êtes-vous très satisfait, satisfait, insatisfait ou très insatisfait des services que vous avez reçus?  |
|        | 4=*Très satisfait->10b<br>3=*Satisfait->10b<br>2=*Insatisfait<br>1=*Très insatisfait<br>9=*NSP/NRP->10b  |
| Q_10A1 | Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? *Acceptez* *3 mentions, sortie=96,99  |
|        | 1=*Pas pu avoir le moment qu'il voulait<br>2=*N'ont pas respecté le moment convenu<br>3=*S'est senti jugé/Mal vu<br>4=*Trop de monde sont venus chez lui<br>5=*Processus d'inscription trop compliqué<br>6=*Avoir à se justifier<br>90=*Autre <précisez><br>96=*Aucun autre->10b<br>99=*NSP/NRP->10b |
| Q_10b  | Les démarches et les procédures de révision vous ont-elles semblé compliquées?   |
|        | 90=*Oui,expliquez <précisez><br>2=*Non<br>99=*NSP/NRP  |

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

**/\*Note :** **Pour les CRI en établissement d'hébergement – services offerts à la chambre (Q\_2).\*/**

Q\_siCal11  
->>11a

si (strate=2,3 et q#2=2)->11

Q\_11 Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque la commission de révision s'est rendue à votre appartement ou chambre?

1=\*Oui  
90=\*Non, expliquez <précisez>  
99=\*NSP/NRP

**/\*Note :** **Pour les CRI en établissement d'hébergement seulement.\*/**

Q\_11a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous vous inscririez sur la liste électorale?

90=\*Oui, expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP

Q\_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles pour obtenir les services de révision de la liste électorale? Lesquelles?  
\*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,1,99

1=\*Aucun obstacle ou difficulté->14  
2=\*Pas pu avoir le moment qu'il voulait  
3=\*N'ont pas respecté le moment convenu  
4=\*S'est senti jugé/Mal vu  
5=\*Trop de monde sont venus chez lui  
6=\*Processus d'inscription trop compliqué  
7=\*Avoir à se justifier  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->14  
99=\*NSP/NRP->14

Q\_14 Avez-vous voté lors des élections provinciales?

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; **...** : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; **->** ou **->>** : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

- Q\_15a La commission de révision itinérante, qui se déplace pour se rapprocher des citoyens et mieux les servir, est un nouveau service offert par le Directeur général des élections. S'il n'y avait pas eu de commission itinérante, qu'auriez-vous fait. Est-ce que...
- 1=Vous vous seriez rendu à la commission de révision permanente de votre circonscription  
2=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas fait de demande de révision)  
3=Vous auriez demandé à quelqu'un d'autre de s'en occuper pour vous  
90=\*Autre chose <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- Q\_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de commission de révision itinérante représente...?
- 1=Une grande amélioration  
2=Une certaine amélioration  
3=Ou pas vraiment une amélioration  
9=\*NSP/NRP
- Q\_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos des services de révision de la liste électorale? \*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,95,99
- 90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->SD1  
95=\*Aucun->SD1  
99=\*NSP/NRP->SD1

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */\*texte\*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>/*Section</b> | <b>Questions de classification.*/*</b>   |
| Q_SD1            | <p>Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.</p> <p>À quel groupe d'âge appartenez-vous? *On peut accepter une réponse spontanée*</p> <p>1=18 à 24 ans<br/> 2=25 à 34 ans<br/> 3=35 à 44 ans<br/> 4=45 à 54 ans<br/> 5=55 à 64 ans<br/> 6=65 à 74 ans<br/> 7=75 à 84 ans<br/> 8=85 ans et plus<br/> 99=*NSP/NRP</p>  |
| Q_SD2            | <p>Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? *Lire au besoin*</p> <p>1=*Aucun<br/> 2=*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires)<br/> 3=*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles)<br/> 4=*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non-universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.)<br/> 5=*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat<br/> 6=*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.)<br/> 7=*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat<br/> 8=*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.)<br/> 9=*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)<br/> 10=*Doctorat acquis (ex.: Ph.D., D.Sc., D.Ed.)<br/> 90=*Autre &lt;précisez&gt;<br/> 99=*Refus</p> |
| Q_LANG           | <p>Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et comprenez encore?</p> <p>1=*Français<br/> 1=*Anglais<br/> 1=*Autre</p>  |

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */\*texte\*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

Q\_SEXE (Notez le sexe du répondant)

1=\*Homme  
2=\*Femme

Q\_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

\*\*\*informations

Projet=DGECRINBK  
Fichier=FDGECRINBK  
Reseau=SERVEUR1:P08692NBKCRI:  
Pages=pmanne:PR08692NBK:CRI:PW08692CRI:

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

/\*Version : QF08692v2p1(DGE\_CRI).doc\*/

/\*Page 8\*/

**Nouvelles mesures : bureaux de vote itinérants dans les centres d'hébergement**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS**

/\*

**Légende**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>*texte*</b>          | On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.   |
| ...                     | Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.  |
| <b>/*texte*/</b>        | Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.  |
| <b>NSP</b>              | Choix de réponses : Ne sait pas   |
| <b>NRP</b>              | Choix de réponses : Ne répond pas (refus)   |
| <b>NAP</b>              | Choix de réponses : Non applicable (sans objet)   |
| <b>-&gt;, -&gt;&gt;</b> | Signifie « Passez à la question »   |
| <b>-&gt;sortie</b>      | Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».  |
| <b>-&gt;fin</b>         | Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »   |
| <b>1=, 1=</b>           | Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).   |
| <b>1=, 2=, ...</b>      | Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).  |
| <b>Q_Slcal, Q_INcal</b> | Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière. |

\*/



Q\_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote dans les centres d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur les bureaux de vote dans les centres d'hébergement. Cette étude vise à évaluer la qualité des services et ne prend que quelques minutes.

->>1

Q\_1 **\*(Au besoin si changement d'interlocuteur)**  
Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote dans les centres d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur les bureaux de vote dans les centres d'hébergement. Cette étude vise à évaluer la qualité des services et ne prend que quelques minutes.\*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

À quel endroit avez-vous voté lors des élections provinciales du début décembre? Est-ce...?

1=Au centre d'hébergement – aire commune  
2=Au centre d'hébergement – chambre ou appartement  
3=À un bureau de vote à l'extérieur du centre d'hébergement  
4=\*N'a pas voté  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*NSP/NRP

->>CalVot

Q\_inCalVot lorsque q#1=1,2,3,90,99 alors q#VOT=1 et lorsque q#1=4 alors q#VOT=2  
->>Cal2

Q\_VOT Auto complétée pour les quotas  
  
1=Voteur  
2=Non voteur

**/\*Note Test Rappel\*/**

Q\_sicalavquot si q#vot=1,2->calquot  
->>calquot

Q\_sicalquot si q#vot=1,2->cal2  
->>Cal2

Q\_siCal2 si q#1=4->2 si q#1=1,2->3  
->>2b

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; **...** : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; **->** ou **->>** : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_2 Pour quelle raison n'avez-vous pas voté?
- 1=\*Pas intéressé  
2=\*Incapable ou difficile de se déplacer  
3=\*N'était pas au courant du moment du vote  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- Q\_2a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté pour que vous ne votiez pas?
- 90=\*Oui, expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP
- Q\_2b Saviez-vous qu'il existe des bureaux de vote itinérants, c'est-à-dire des bureaux de vote qui se déplacent dans les centres d'hébergement pour permettre aux personnes incapables de se déplacer de voter?
- 1=\*Oui->16  
2=\*Non
- Q\_2c Si vous l'aviez su, auriez-vous aimé voter dans votre centre d'hébergement?
- 1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP
- >>16
- /\*Note :** Les prochaines questions sont posées aux personnes qui ont voté en hébergement (si Q\_1 = 1 ou 2). \*/
- Q\_3 Comment avez-vous appris l'existence d'un bureau de vote dans votre centre d'hébergement? \*Si plusieurs, demandez la première fois\*
- 1=\*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)  
2=\*Site internet du DGE  
3=\*Dépliant distribué par le directeur du scrutin (Si vous ne pouvez vous déplacer)  
4=\*Affiche installée dans la résidence  
5=\*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)  
6=\*Par le personnel du centre d'hébergement  
7=\*Par quelqu'un de votre entourage  
8=\*Par le représentant d'un parti politique  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_5 J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=\*Très satisfait  
3=\*Satisfait  
2=\*Insatisfait  
1=\*Très insatisfait  
7=\*Ne s'applique pas  
9=\*NSP/NRP
- Q\_6 Du temps d'attente pour voter?
- Q\_7 L'horaire (jours et heures) du vote?
- Q\_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q\_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- Q\_9 La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter?
- Q\_10 De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services que vous avez reçus?
- 4=\*Très satisfait->10b  
3=\*Satisfait->10b  
2=\*Insatisfait  
1=\*Très insatisfait  
9=\*NSP/NRP
- Q\_10A1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99
- 01=\*Pas pu avoir le moment qu'il voulait  
02=\*N'ont pas respecté le moment convenu  
03=\*S'est senti jugé/mal vu  
04=\*Trop de monde est venu chez lui  
05=\*Processus d'inscription trop compliqué  
06=\*Avoir à se justifier  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->10b  
99=\*NSP/NRP->10b

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */\*texte\*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

Q\_10b Les démarches pour voter vous ont-elles semblé compliquées?

90=\*Oui, expliquez <précisez>  
 2=\*Non  
 99=\*NSP/NRP

**/\*Note :** **Pour le vote à la chambre ou à l'appartement (Q\_1=2)\*/**

Q\_siCal11 si q#1=2->11  
 ->>11a

Q\_11 Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque le personnel électoral s'est rendu à votre appartement ou chambre?

1=\*Oui  
 90=\*Non, expliquez <précisez>  
 99=\*NSP/NRP

Q\_11a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous alliez voter?

90=\*Oui, expliquez <précisez>  
 2=\*Non  
 99=\*NSP/NRP

Q\_11b Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel?

1=\*Oui  
 90=\*Non, expliquez <précisez>  
 99=\*NSP/NRP

Q\_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles dans l'exercice de votre droit de vote? Lesquels? \*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,1,99

1=\*Aucun obstacle ou difficulté->15a  
 2=\*Pas pu avoir le moment qu'il voulait  
 3=\*N'ont pas respecté le moment convenu  
 4=\*S'est senti jugé/mal vu  
 5=\*Trop de monde est venu chez lui  
 6=\*Processus d'inscription trop compliqué  
 7=\*Avoir à se justifier  
 90=\*Autre <précisez>  
 96=\*Aucun autre->15a  
 99=\*NSP/NRP->15a

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_15a Le vote dans les centres d'hébergement est un nouveau service offert par le Directeur général des élections. Si vous n'aviez pas pu voter dans votre centre d'hébergement, qu'auriez-vous fait? Est-ce que...
- 1=Vous vous seriez rendu à un bureau de vote ailleurs (avec ou sans l'aide d'une autre personne)  
 2=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas voté)  
 90=\*Autre chose <précisez>  
 99=\*NSP/NRP
- Q\_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote dans les centres d'hébergement représente... ?
- 1=Une grande amélioration  
 2=Une certaine amélioration  
 3=Ou pas vraiment une amélioration  
 9=\*NSP/NRP
- Q\_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos du vote dans les centres d'hébergement? \*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,95,99
- 90=\*Autre <précisez>  
 96=\*Aucun autre->SD1  
 95=\*Aucun->SD1  
 99=\*NSP/NRP->SD1
- /\*Section Questions de classification.\***
- Q\_SD1 Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.
- À quel groupe d'âge appartenez-vous? \*On peut accepter une réponse spontanée\*
- 1=18 à 24 ans  
 2=25 à 34 ans  
 3=35 à 44 ans  
 4=45 à 54 ans  
 5=55 à 64 ans  
 6=65 à 74 ans  
 7=75 à 84 ans  
 8=85 ans et plus  
 99=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_SD2                    Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? \*Lire au besoin\*
- 1=\*Aucun  
2=\*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires)  
3=\*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles)  
4=\*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.)  
5=\*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat  
6=\*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.)  
7=\*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat  
8=\*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.)  
9=\*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)  
10=\*Doctorat acquis (ex.: Ph. D., D.Sc., D.Ed.)  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*Refus
- Q\_LANG                    Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez encore?
- 1=\*Anglais  
1=\*Français  
1=\*Autre
- Q\_SEXE                    (Notez le sexe du répondant)
- 1=\*Homme  
2=\*Femme
- Q\_FIN                    Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

\*\*\*informations

Projet=DGEBVIHNBK  
Fichier=FDGEBVIHNBK  
Reseau=SERVEUR1:P08692NBK:BVIIH:  
Pages=pmanne:PR08692NBK:BVIIH:PW08692BVIIH:  
/\*QUOTA1=VOT\*/  
TESTRAPPEL=calavquot

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */\*texte\*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

**Nouvelles mesures : bureaux de vote à domicile**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS**

/\*

**Légende**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>*texte*</b>          | On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.   |
| ...                     | Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.  |
| <b>/*texte*/</b>        | Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.  |
| <b>NSP</b>              | Choix de réponses : Ne sait pas   |
| <b>NRP</b>              | Choix de réponses : Ne répond pas (refus)   |
| <b>NAP</b>              | Choix de réponses : Non applicable (sans objet)   |
| <b>-&gt;, -&gt;&gt;</b> | Signifie « Passez à la question »   |
| <b>-&gt;sortie</b>      | Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».  |
| <b>-&gt;fin</b>         | Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »   |
| <b>1=, 1=</b>           | Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).   |
| <b>1=, 2=, ...</b>      | Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).  |
| <b>Q_Slcal, Q_INcal</b> | Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière. |

\*/

Q\_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction auprès des gens qui ont bénéficié du vote à domicile lors des dernières élections). \*Ne pas accepter de substitution\*

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote à domicile. Cette étude vise à évaluer la qualité des services que vous avez reçus et ne prend que quelques minutes.

->>1

Q\_1 **\*Au besoin si changement d'interlocuteur :**

Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction auprès des gens qui ont bénéficié du vote à domicile lors des dernières élections).

Ne pas accepter de substitution

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote à domicile. Cette étude vise à évaluer la qualité des services que vous avez reçus et ne prend que quelques minutes.\*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Nos registres indiquent que vous avez fait une demande pour voter à domicile à l'occasion des dernières élections provinciales. Avez-vous effectivement voté à domicile lors des élections provinciales du début de décembre?

1=\*Oui->2a  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP->sortie

Q\_1a Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas voté à domicile? \*Acceptez\*  
\*2 mentions, sortie=96,99

1=\*Incapacité (ex. : maladie)  
2=\*Personnel électoral n'est pas venu  
3=\*A pu se rendre voter en personne  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucune autre->16a  
99=\*NSP/NRP->16a

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/



- Q\_2a Pour quelle(s) raison(s) avez-vous demandé de voter à domicile?  
\*Acceptez\* \*2 mentions, sortie=96,99
- 01=\*Incapable de se déplacer (handicapé, maladie)  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucune autre->3  
99=\*NSP/NRP->3
- Q\_3 Comment avez-vous appris l'existence des services de vote à domicile? (la première fois) \*Lire au besoin\*
- 1=\*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)  
2=\*Site internet du DGE  
4=\*Affiche installée dans la résidence  
5=\*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)  
7=\*Par quelqu'un de votre entourage  
8=\*Par le représentant d'un parti politique  
9=\*En appelant au centre de renseignements ou au bureau du DS  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- Q\_5 J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=\*Très satisfait  
3=\*Satisfait  
2=\*Insatisfait  
1=\*Très insatisfait  
8=\*Ne s'applique pas  
9=\*NSP/NRP
- Q\_7 Le jour et l'heure qui vous ont été offerts pour le vote?
- Q\_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q\_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- Q\_9 La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter?

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_10 De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont s'est déroulé le vote?
- 4=\*Très satisfait->10b  
3=\*Satisfait->10b  
2=\*Insatisfait  
1=\*Très insatisfait  
9=\*NSP/NRP->10b
- Q\_10a1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99
- 01=\*Pas pu avoir le moment qu'il voulait  
02=\*N'ont pas respecté le moment convenu  
03=\*S'est senti jugé/mal vu  
04=\*Trop de monde sont venus chez lui  
05=\*Processus d'inscription trop compliqué  
06=\*Avoir à se justifier  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->10b  
99=\*NSP/NRP->10b
- Q\_10b Les démarches pour obtenir les services de vote à domicile vous ont-elles semblé compliquées?
- 90=\*Oui,expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP
- Q\_10c Le personnel électoral s'est-il présenté chez vous à l'heure convenue?
- 1=\*Oui  
2=\*Non, il s'est présenté en avance  
3=\*Non, il s'est présenté en retard  
9=\*NSP/NRP
- Q\_11 Vous êtes-vous senti(e) en confiance et en sécurité lorsque le personnel électoral s'est rendu chez vous?
- 1=\*Oui  
90=\*Non, expliquez <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- Q\_11a Est-ce que quelqu'un a fait pression sur vous ou a insisté un peu trop pour que vous votiez?
- 90=\*Oui,expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_11b Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel?
- 1=\*Oui  
90=\*Non, expliquez <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- Q\_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles dans l'exercice de votre droit de vote? Lesquelles? \*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,1,99
- 1=\*Aucun obstacle ou difficulté->15a  
2=\*Pas pu avoir le moment qu'il voulait  
3=\*N'ont pas respecté le moment convenu  
4=\*S'est senti jugé/mal vu  
5=\*Trop de monde sont venus chez lui  
6=\*Processus d'inscription trop compliqué  
7=\*Avoir à se justifier  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->15a  
99=\*NSP/NRP->15a
- Q\_15a Le vote à domicile est un nouveau service offert par le Directeur général des élections. Si vous n'aviez pas pu voter à domicile, qu'auriez-vous fait? Est-ce que...
- 1=Vous vous seriez rendu à un bureau de vote (avec ou sans l'aide d'une autre personne).  
2=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas voté).  
90=\*Autre chose <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- Q\_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote à domicile représente... ?
- 1=Une grande amélioration  
2=Une certaine amélioration  
3=Ou pas vraiment une amélioration  
9=\*NSP/NRP
- Q\_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos du vote à domicile? \*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,95,99
- 90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->SD1  
95=\*Aucun->SD1  
99=\*NSP/NRP->SD1

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>/*Section</b> | <b>Questions de classification.*/*</b>   |
| Q_SD1            | <p>Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.</p> <p>À quel groupe d'âge appartenez-vous? *On peut accepter une réponse spontanée*</p> <p>1=18 à 24 ans<br/> 2=25 à 34 ans<br/> 3=35 à 44 ans<br/> 4=45 à 54 ans<br/> 5=55 à 64 ans<br/> 6=65 à 74 ans<br/> 7=75 à 84 ans<br/> 8=85 ans et plus<br/> 99=*NSP/NRP</p>  |
| Q_SD2            | <p>Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? *Lire au besoin*</p> <p>1=*Aucun<br/> 2=*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires)<br/> 3=*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles)<br/> 4=*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non-universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.)<br/> 5=*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat<br/> 6=*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.)<br/> 7=*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat<br/> 8=*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.)<br/> 9=*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)<br/> 10=*Doctorat acquis (ex.: Ph.D., D.Sc., D.Ed.)<br/> 90=*Autre &lt;précisez&gt;<br/> 99=*Refus</p> |
| Q_LANG           | <p>Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez encore?</p> <p>1=*Anglais<br/> 1=*Français<br/> 1=*Autre</p>  |

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

Q\_SEXE (Notez le sexe du répondant)

1=\*Homme  
2=\*Femme

Q\_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

\*\*\*informations

Projet=DGEDOMNBK  
Fichier=FDGEDOMNBK  
Reseau=SERVEUR1:P08692NBKDOM:  
Pages=pmanne:PR08692NBK:DOMICILE:PW08692OMI:

---

***/\*Légende***

***\*texte\**** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ***...*** : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; ***->*** ou ***->>*** : signifie : passez à la question...; ***1=, 1=*** : Question à choix multiples; ***1=, 2=*** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; ***/\*texte\**** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

***/\*Version : QF08692v2p1(DGE\_Domicile).doc\*/***

***/\*Page 7\*/***

**Nouvelles mesures : vote au bureau du directeur du scrutin**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS**

/\*

**Légende**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>*texte*</b>          | On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.   |
| ...                     | Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.  |
| <b>/*texte*/</b>        | Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.  |
| <b>NSP</b>              | Choix de réponses : Ne sait pas   |
| <b>NRP</b>              | Choix de réponses : Ne répond pas (refus)   |
| <b>NAP</b>              | Choix de réponses : Non applicable (sans objet)   |
| <b>-&gt;, -&gt;&gt;</b> | Signifie « Passez à la question »   |
| <b>-&gt;sortie</b>      | Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».  |
| <b>-&gt;fin</b>         | Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »   |
| <b>1=, 1=</b>           | Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).   |
| <b>1=, 2=, ...</b>      | Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).  |
| <b>Q_Slcal, Q_INcal</b> | Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière. |

\*/

Q\_Bi Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin. Selon les registres, vous êtes l'une de ces personnes. Nous souhaitons donc évaluer la qualité des services que vous avez reçus; cela ne prendra que quelques minutes.

->>1

Q\_1 **\*Au besoin si changement d'interlocuteur :** Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : Étude de satisfaction à propos du vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude sur le vote par anticipation au bureau du directeur du scrutin. Selon les registres, vous êtes l'une de ces personnes. Nous souhaitons donc évaluer la qualité des services que vous avez reçus; cela ne prendra que quelques minutes.\*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Pour quelle raison (la principale) avez-vous choisi de voter au bureau du directeur du scrutin?

- 1=\*Était à l'extérieur le jour du vote et du vote par anticipation
- 2=\*Croyait qu'il y aurait moins de monde
- 3=\*Plus de flexibilité/De possibilité/de jours
- 4=\*Membre du personnel d'élection/Occupé les jours de scrutin
- 5=\*Travaille le jour du scrutin et du vote par anticipation
- 6=\*Plus proche de chez lui
- 7=\*Par peur du mauvais temps
- 90=\*Autre <précisez>
- 99=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

- Q\_3 Comment avez-vous appris l'existence des services de vote au bureau du directeur du scrutin?
- 1=\*Envoi postal du DGE (avis à l'électeur, manuel de l'électeur)  
 2=\*Site internet du DGE  
 5=\*Publicité (télé, radio, affiche, journal...)  
 7=\*Par quelqu'un de votre entourage  
 8=\*Par le représentant d'un parti politique  
 9=\*En téléphonant au bureau du directeur du scrutin ou au centre de renseignements du DGE (ligne 1-888-elections)  
 10=\*Par le personnel du bureau du DS  
 90=\*Autre <précisez>  
 99=\*NSP/NRP
- Q\_5 Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés (affiche, dépliant, etc.)?
- 4=\*Très satisfait  
 3=\*Satisfait  
 2=\*Insatisfait  
 1=\*Très insatisfait  
 8=\*Ne s'applique pas  
 9=\*NSP/NRP
- Q\_6 Du temps d'attente pour voter?
- Q\_7 L'horaire (jours et heures) du vote?
- Q\_8 L'accueil et la courtoisie du personnel électoral (les personnes qui travaillent pour les élections)?
- Q\_8a La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le personnel électoral?
- Q\_9 La façon dont on a vérifié votre identité pour vous permettre de voter?
- Q\_10 De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont s'est déroulé le vote?
- 4=\*Très satisfait->10b  
 3=\*Satisfait->10b  
 2=\*Insatisfait  
 1=\*Très insatisfait  
 9=\*NSP/NRP->10b

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/



- Q\_10a1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99
- 1=\*Heures d'ouverture inadéquates  
2=\*Attente trop longue  
3=\*Trop loin  
4=\*Local inapproprié  
5=\*Procédure de vote trop compliquée  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->10b  
99=\*NSP/NRP->10b
- Q\_10b Les démarches pour voter au bureau du directeur du scrutin vous ont-elles semblé compliquées?
- 90=\*Oui, expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP
- Q\_11b Avez-vous confiance que votre vote était secret et confidentiel?
- 1=\*Oui  
90=\*Non, expliquez <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- Q\_12a Avez-vous rencontré des difficultés particulières ou des obstacles dans l'exercice de votre droit de vote? Lesquelles? \*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,1,99
- 1=\*Aucun obstacle ou difficulté->15a  
2=\*Problème de langue/Service en anglais  
3=\*N'était pas/Était mal inscrit sur la liste  
4=\*Identification/Pièces justificatives  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucune autre->15a  
99=\*NSP/NRP->15a
- Q\_15a Le vote au bureau du directeur du scrutin est un nouveau service offert par le Directeur général des élections. Si vous n'aviez pas pu bénéficier de ce service, qu'auriez-vous fait? Est-ce que...
- 1=Vous seriez allé voter le 8 décembre au bureau de vote de votre circonscription  
2=Vous seriez allé voter par anticipation le 30 novembre ou le 1<sup>er</sup> décembre  
3=Vous auriez laissé faire (n'aurait pas voté)  
90=Autre chose <précisez>  
99=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

Q\_16 Selon vous, par rapport à l'ancienne formule, est-ce que ce nouveau service de vote au bureau du directeur du scrutin représente...?

1=Une grande amélioration  
2=Une certaine amélioration  
3=Ou pas vraiment une amélioration  
9=\*NSP/NRP

Q\_16a Avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos du vote au bureau du directeur du scrutin? \*Accepter\* \*2 mentions, sortie=96,95,99

90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->SD1  
95=\*Aucun->SD1  
99=\*NSP/NRP->SD1

**/\*Section Questions de classification.\***

Q\_SD1 Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.

À quel groupe d'âge appartenez-vous? \*On peut accepter une réponse spontanée\*

1=18 à 24 ans  
2=25 à 34 ans  
3=35 à 44 ans  
4=45 à 54 ans  
5=55 à 64 ans  
6=65 à 74 ans  
7=75 à 84 ans  
8=85 ans et plus  
99=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */\*texte\*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

|               |  |
|---------------|--|
| Q_SD2         | <p>Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? *Lire au besoin*</p> <p>1=*Aucun<br/> 2=*Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S. diplôme d'études secondaires)<br/> 3=*Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P. diplôme d'études professionnelles)<br/> 4=*Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non-universitaire obtenu d'un CÉGEP, collège communautaire, institut technique, etc.)<br/> 5=*Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat<br/> 6=*Baccalauréat (ex.: B.A., B.Sc., LL.B.)<br/> 7=*Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat<br/> 8=*Maîtrise (ex.: M.A., M.Sc., M.Ed.)<br/> 9=*Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)<br/> 10=*Doctorat acquis (ex.: Ph.D., D.Sc., D.Ed.)<br/> 90=*Autre &lt;précisez&gt;<br/> 99=*Refus</p> |
| Q_SD3         | <p>Quelle est votre occupation?</p> <p>1=Travail à temps plein-&gt;SD4<br/> 2=Travail à temps partiel<br/> 3=Aux études à temps plein<br/> 4=Aux études à temps partiel<br/> 5=À la retraite<br/> 6=À la recherche d'un emploi/au chômage<br/> 7=À la maison<br/> 90=*Autre &lt;précisez&gt;<br/> 99=*NSP/NRP</p>  |
| ->>LANG       |  |
| <b>/*Note</b> | <b>Si Q_SD3 = 1*</b>   |
| Q_SD4         | <p>Votre travail vous amène-t-il à vous absenter régulièrement de votre ville ou de votre municipalité?</p> <p>1=*Oui<br/> 2=*Non<br/> 9=*NSP/NRP</p>  |
| Q_LANG        | <p>Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et comprenez encore?</p> <p>1=*Français<br/> 1=*Anglais<br/> 1=*Autre</p>  |

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

Q\_SEXE (Notez le sexe du répondant)

1=\*Homme  
2=\*Femme

Q\_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

\*\*\*informations

Projet=DGEDSNBK  
Fichier=FDGEDSNBK  
Reseau=SERVEUR1:P08692NBKDS:  
Pages=pmanne:PR08692NBK:DS:PW08692S:

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

/\*Version : QF08692v1p5ap(DGE\_DS).doc\*/

/\*Page 7\*/

**Nouvelles mesures : directeurs/administrateurs d'établissements d'hébergement**

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS**

/\*

**Légende**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>*texte*</b>          | On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.   |
| ...                     | Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.  |
| <b>/*texte*/</b>        | Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.  |
| <b>NSP</b>              | Choix de réponses : Ne sait pas   |
| <b>NRP</b>              | Choix de réponses : Ne répond pas (refus)   |
| <b>NAP</b>              | Choix de réponses : Non applicable (sans objet)   |
| <b>-&gt;, -&gt;&gt;</b> | Signifie « Passez à la question »   |
| <b>-&gt;sortie</b>      | Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».  |
| <b>-&gt;fin</b>         | Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »   |
| <b>1=, 1=</b>           | Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).   |
| <b>1=, 2=, ...</b>      | Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).  |
| <b>Q_Sical, Q_INcal</b> | Les questions commençant par « Q_Sl... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière. |

\*/

Q\_Bi                    Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : J'appelle pour le compte du Directeur général des élections à propos des services de révision et de vote dans les établissements d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude auprès des directeurs/administrateurs d'établissement d'hébergement où se sont tenus des scrutins ou commissions de révision à l'occasion de l'élection provinciale du début de décembre. Cette étude vise à évaluer la qualité et le fonctionnement des services et ne prend que quelques minutes.

->>putEtab

Q\_inputEtab            q#ETAB=input(193,85)  
->>1

Q\_ETAB                 Auto complétée

---

Q\_1                    **\*(Au besoin si changement d'interlocuteur)** Bonjour, bonsoir, pourrais-je parler à... s'il vous plaît. (Sujet : J'appelle pour le compte du Directeur général des élections à propos des services de révision et de vote dans les établissements d'hébergement).

Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous avons été mandatés par le Directeur général des élections du Québec pour réaliser une étude auprès des directeurs/administrateurs d'établissement d'hébergement où se sont tenus des scrutins ou commissions de révision à l'occasion de l'élection provinciale du début de décembre. Cette étude vise à évaluer la qualité et le fonctionnement des services et ne prend que quelques minutes.\*

Pour assurer la qualité de nos travaux, cet appel pourrait être enregistré.

Les résidents de votre établissement (<etab>) ont-ils bénéficié des services suivants :

1=Une commission de révision de la liste électorale dans une ((g **aire commune** )) de l'établissement.

1=Les services de révision électorale à ((g **la chambre ou à l'appartement** )) d'un ou de plusieurs résidents.

1=Un bureau de vote dans une ((g **aire commune** )) de l'établissement.

1=Les services de vote à ((g **la chambre ou à l'appartement** )) d'un ou de plusieurs résidents.

**/\*Note :**                **s'il y a un « oui » ou plus ->Q\_3 \*/**

Q\_siCal2                si q#1=1,2,3,4->3  
->>2

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_2 Saviez-vous que des services de vote et de révision de la liste électorale sont maintenant offerts aux personnes qui résident dans un établissement d'hébergement privé ou public (automatiquement : 50 résidents et plus, sur demande, 50 résidents et moins)?
- 1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP
- Q\_2a Le directeur du scrutin ou un membre de son personnel vous a-t-il contacté pour vous transmettre de l'information à ce sujet?
- 1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP
- Q\_2b Pour quelle raison le vote ou la révision de la liste n'ont-ils pu être rendus disponibles dans votre établissement d'hébergement?
- 1=Personne n'en a fait la demande  
2=Les locaux ne le permettaient pas  
3=Les démarches étaient trop compliquées  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*NSP/NRP
- >>16a
- Q\_3 Par quel moyen avez-vous été informé de l'existence des services de révision et de vote itinérants dans les établissements d'hébergement? \*Si plusieurs, demandez la première fois\*
- 1=\*Lettre du DGEQ  
2=\*Visite d'un représentant du directeur du scrutin  
3=\*Téléphone du directeur du scrutin ou personnel  
4=\*Publicité du directeur général des élections  
5=\*Documentation du directeur général des élections  
6=\*Par le ministère de la Santé et des Services sociaux  
7=\*Par des résidents  
8=\*Par un parti politique  
90=\*Autre <précisez>  
99=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */\*texte\*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_4 Les démarches que vous avez dû faire pour rendre les services de révision ou de vote disponibles dans votre établissement d'hébergement vous ont-elles semblé compliquées?
- 90=\*Oui, expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP
- Q\_5a J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...
- La qualité et la clarté de l'information qui vous a été communiquée par le directeur du scrutin?
- 4=\*Très satisfait(e)  
3=\*Satisfait(e)  
2=\*Insatisfait(e)->5a1  
1=\*Très insatisfait(e)->5a1  
8=\*Ne s'applique pas  
9=\*NSP/NRP
- >>5
- Q\_5a1 Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99
- 90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->5  
99=\*NSP/NRP->5
- Q\_5 \*J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...\*
- La qualité et la clarté des documents que vous avez consultés?
- 4=\*Très satisfait(e)  
3=\*Satisfait(e)  
2=\*Insatisfait(e)  
1=\*Très insatisfait(e)  
8=\*Ne s'applique pas  
9=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/



Q\_6 \*J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...\*

Les échanges d'information avec le directeur du scrutin ou son personnel?

4=\*Très satisfait(e)  
3=\*Satisfait(e)  
2=\*Insatisfait(e)->6a  
1=\*Très insatisfait(e)->6a  
8=\*Ne s'applique pas  
9=\*NSP/NRP

->>7

Q\_6a Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99

90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->7  
99=\*NSP/NRP->7

Q\_7 \*J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...\*

L'horaire (jours et heures) des services itinérants de révision ou de vote.

4=\*Très satisfait(e)  
3=\*Satisfait(e)  
2=\*Insatisfait(e)->7a  
1=\*Très insatisfait(e)->7a  
9=\*NSP/NRP

->>8

Q\_7a Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99

90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucun autre->8  
99=\*NSP/NRP->8

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; */\*texte\*/* : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_8                    \*J'aimerais maintenant connaître votre degré de satisfaction à l'égard des éléments suivants. Êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de...\*
- L'accueil et la courtoisie du personnel électoral?
- 4=\*Très satisfait(e)  
3=\*Satisfait(e)  
2=\*Insatisfait(e)  
1=\*Très insatisfait(e)  
9=\*NSP/NRP
- Q\_10                    De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services offerts par le Directeur général des élections dans votre établissement?
- 4=\*Très satisfait(e)->11  
3=\*Satisfait(e)->11  
2=\*Insatisfait(e)  
1=\*Très insatisfait(e)  
9=\*NSP/NRP->11
- Q\_10a                   Pourquoi êtes-vous insatisfait(e)? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99
- 01=\*Surcharge de travail pour le personnel/L'établissement  
02=\*N'a pas l'espace/envahissant  
03=\*Horaire (pas le choix, imposé, ne convenait pas)  
04=\*Manque de communication/Pas clair  
05=\*Information trop à la dernière minute/Pas le temps de se préparer  
06=\*Génère de la crainte/Du stress pour les résidents  
07=\*Génère de la crainte/du stress pour le personnel  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucune autre->11  
99=\*NSP/NRP->11
- Q\_11                    Les services de révision ou de vote ont-ils généré une charge de travail supplémentaire pour vous ou votre personnel?
- 1=\*Oui->11a  
2=\*Non->12  
9=\*NSP/NRP->12
- Q\_11a                   Jugez-vous cette charge de travail supplémentaire...?
- 1=Excessive ou  
2=Plutôt normale dans les circonstances  
9=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

- Q\_12 Les services de révision ou de vote ont-ils... bousculé les habitudes de vie des résidents?
- 1=Beaucoup  
2=Moyennement  
3=Un peu  
4=Pas du tout  
9=\*NSP/NRP
- Q\_12a À votre connaissance, certains résidents ont-ils subi des pressions extérieures ou de l'insistance pour exercer leurs droits de révision ou de vote (par exemple : de la part de représentants de partis politiques)?
- 90=\*Oui, expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP
- Q\_12b Avez-vous perçu de l'insécurité chez vos résidents?
- 90=\*Oui, expliquez <précisez>  
2=\*Non  
99=\*NSP/NRP
- Q\_13a Avez-vous rencontré des difficultés particulières à l'occasion de ces interventions? \*Acceptez\* \*2 mentions, sortie=96,95,99
- 01=\*Surcharge de travail pour le personnel/L'établissement  
02=\*N'a pas l'espace/envahissant  
03=\*Horaire (pas le choix, imposé, ne convenait pas)  
04=\*Manque de communication/Pas clair  
05=\*Information trop à la dernière minute/Pas le temps de se préparer  
06=\*Génère de la crainte/du stress pour les résidents  
07=\*Génère de la crainte/du stress pour le personnel  
90=\*Autre <précisez>  
95=\*Aucune->16  
96=\*Aucune autre->16  
99=\*NSP/NRP->16
- Q\_16 Selon vous, est-ce que les nouveaux services itinérants de révision et de vote dans les établissements d'hébergement représentent... par rapport à l'ancienne formule?
- 1=Une grande amélioration  
2=Une certaine amélioration  
3=Ou pas vraiment une amélioration  
9=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

Q\_16a En terminant, avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire à propos des services itinérants de révision et de vote dans les établissements d'hébergement? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=96,99

90=\*Autre <précisez>

95=\*Aucun->FIN

96=\*Aucun autre->FIN

99=\*NSP/NRP->FIN

Q\_FIN Encore une fois, je suis..., et je vous ai appelé pour la maison de recherche SOM pour le compte du Directeur général des élections. Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré.

\*\*\*informations

Projet=DGEDIRNBK

Fichier=FDGEDIRNBK

Reseau=SERVEUR1:P08692NBKDIR:

Pages=pmanne:PR08692NBK:DIRECTEURS:PW08692DIR:

---

**/\*Légende**

\**texte*\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\**texte*\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

/\*Version : QF08692v2p1p1(DGE\_Dir-etablis).doc\*/

/\*Page 8\*/



## **Annexe 3**

### **Classement des circonscriptions par le DGE**

---

**Classification des circonscriptions provinciales**  
**selon la carte électorale de 2001**

Trois classes de circonscriptions<sup>1</sup> :

- ❖ Rurale : plus de 50 % de la population vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales
- ❖ Intermédiaire : entre 15 et 50 % de la population vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales
- ❖ Urbaine : moins de 15 % de la population vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales

Un indicateur pour différencier les municipalités (ou parties de municipalités) rurales de celles urbaines :

- ❖ Rurale : contient moins de 150 habitants/km<sup>2</sup>
- ❖ Urbaine : contient plus de 150 habitants/km<sup>2</sup> et, au minimum, 1 000 habitants

\* À noter que les données de population totale<sup>2</sup> ont été privilégiées afin d'évaluer adéquatement la densité de population dans les municipalités; la population électorale étant évidemment moindre que la population totale.

\* Pour les municipalités dont le territoire chevauche plus d'une circonscription, il a fallu déterminer la population totale des parties de municipalités concernées. Puisque cette donnée n'est pas comptabilisée au DGE, on a  
1- observé la proportion (en %) de population électorale au sein de chacune des parties de municipalités et  
2- appliqué, par extrapolation, les proportions sur la population totale de manière à avoir une estimation pour chacune des parties de municipalités.

Une fois la population totale des municipalités et des parties de municipalités classée comme rurale ou urbaine, voici la procédure de calcul :

- ❖ Au sein de chacune des circonscriptions, additionner la population des municipalités entières et des parties de municipalités considérées comme rurales.
- ❖ Faire de même avec la population de celles considérées comme urbaines.
- ❖ Calculer le rapport de l'une et l'autre par rapport à la population totale de chacune des circonscriptions.
- ❖ Enfin, classer les circonscriptions selon le rapport obtenu.

---

<sup>1</sup> Les classes utilisées pour qualifier une région (dans notre cas, une circonscription) de rurale, d'intermédiaire ou d'urbaine ainsi que la densité de population ciblée pour différencier les municipalités rurales et urbaines proviennent de Statistique Canada, qui, lui-même, s'inspire de la méthodologie de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

<sup>2</sup> Les données de population totale proviennent de Statistique Canada et elles sont en date du recensement de 2006.

Voici un exemple de calcul avec la circonscription de Chauveau :

| Municipalités                   | Population | Superficie (km <sup>2</sup> ) | Densité (hab./km <sup>2</sup> ) | Classification de la mun. |
|---------------------------------|------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Lac-Beauport (M)                | 6 081      | 62,92                         | 97                              | rurale                    |
| Lac-Delage (V)                  | 530        | 2,04                          | 260                             | rurale*                   |
| Saint-Gabriel-de-Valcartier (M) | 2 827      | 444,49                        | 6                               | rurale                    |
| Shannon (M)                     | 3 825      | 64,86                         | 59                              | rurale                    |
| Stoneham-et-Tewkesbury (CU)     | 5 866      | 685,82                        | 9                               | rurale                    |
| Québec (V) - <i>partie</i>      | 47 312     | 102,14                        | 463                             | urbaine                   |

\* Malgré sa densité de population supérieure à 150 hab./km<sup>2</sup>, la Ville de Lac-Delage est considérée comme rurale en vertu de sa population inférieure à 1 000.

La classification de la circonscription de Chauveau :

- ❖ Total de la population considérée comme rurale : 19 129
- ❖ Total de la population considérée comme urbaine : 47 312
- ❖ Total de la population de la circonscription : 66 441

Par le calcul suivant ( $19\,129 \times 100 / 66\,441$ ), on constate que **28,8 %** de la population totale de la circonscription de Chauveau vit dans des municipalités ou des parties de municipalités rurales. La circonscription de Chauveau est donc classée comme **intermédiaire**.

### MISE EN GARDE

Le présent exercice ne doit pas être considéré comme exhaustif compte tenu des impondérables que l'on rencontre au fil des procédures de calcul. Par exemple, on n'a qu'à penser aux estimations de population totale provenant de la population électorale à l'égard des municipalités partagées entre deux ou plusieurs circonscriptions (parties de municipalités).

| <b>CIRCONSCRIPTION</b> | <b>CLASSIFICATION<br/>DE LA CEP</b> |
|------------------------|-------------------------------------|
| Arthabaska             | Intermédiaire                       |
| Blainville             | Intermédiaire                       |
| Champlain              | Intermédiaire                       |
| Chauveau               | Intermédiaire                       |
| Joliette               | Intermédiaire                       |
| Maskinongé             | Intermédiaire                       |
| Montmorency            | Intermédiaire                       |
| Papineau               | Intermédiaire                       |
| Pontiac                | Intermédiaire                       |
| Richelieu              | Intermédiaire                       |
| Rimouski               | Intermédiaire                       |
| Rivière-du-Loup        | Intermédiaire                       |
| Saint-François         | Intermédiaire                       |
| Saint-Hyacinthe        | Intermédiaire                       |
| Saint-Maurice          | Intermédiaire                       |
| Shefford               | Intermédiaire                       |
| Verchères              | Intermédiaire                       |
| Abitibi-Est            | Rurale                              |
| Abitibi-Ouest          | Rurale                              |
| Argenteuil             | Rurale                              |
| Argenteuil             | Rurale                              |
| Beauce-Nord            | Rurale                              |
| Beauce-Sud             | Rurale                              |
| Bellechasse            | Rurale                              |
| Berthier               | Rurale                              |
| Bertrand               | Rurale                              |



|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Bonaventure                 | Rurale |
| Brome-Missisquoi            | Rurale |
| Charlevoix                  | Rurale |
| Dubuc                       | Rurale |
| Duplessis                   | Rurale |
| Frontenac                   | Rurale |
| Gaspé                       | Rurale |
| Gatineau                    | Rurale |
| Huntingdon                  | Rurale |
| Iberville                   | Rurale |
| Îles-de-la-Madeleine        | Rurale |
| Johnson                     | Rurale |
| Jonquière                   | Rurale |
| Kamouraska-Témiscouata      | Rurale |
| Labelle                     | Rurale |
| Lac-Saint-Jean              | Rurale |
| Laviolette                  | Rurale |
| Lotbinière                  | Rurale |
| Matane                      | Rurale |
| Matapédia                   | Rurale |
| Mégantic-Compton            | Rurale |
| Mirabel                     | Rurale |
| Montmagny-L'Islet           | Rurale |
| Nicolet-Yamaska             | Rurale |
| Orford                      | Rurale |
| Portneuf                    | Rurale |
| René-Lévesque               | Rurale |
| Richmond                    | Rurale |
| Roberval                    | Rurale |
| Rousseau                    | Rurale |
| Rouyn-Noranda-Témiscamingue | Rurale |
| Soulanges                   | Rurale |
| Ungava                      | Rurale |

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Acadie                 | Urbaine |
| Anjou                  | Urbaine |
| Beauharnois            | Urbaine |
| Borduas                | Urbaine |
| Bourassa-Sauvé         | Urbaine |
| Bourget                | Urbaine |
| Chambly                | Urbaine |
| Chapleau               | Urbaine |
| Charlesbourg           | Urbaine |
| Châteauguay            | Urbaine |
| Chicoutimi             | Urbaine |
| Chomedey               | Urbaine |
| Chutes-de-la-Chaudière | Urbaine |
| Crémazie               | Urbaine |
| D'Arcy-McGee           | Urbaine |
| Deux-Montagnes         | Urbaine |
| Drummond               | Urbaine |
| Fabre                  | Urbaine |
| Gouin                  | Urbaine |
| Groulx                 | Urbaine |
| Hochelaga-Maisonneuve  | Urbaine |
| Hull                   | Urbaine |
| Jacques-Cartier        | Urbaine |
| Jean-Lesage            | Urbaine |
| Jeanne-Mance-Viger     | Urbaine |
| Jean-Talon             | Urbaine |
| La Peltrie             | Urbaine |
| La Pinière             | Urbaine |
| La Prairie             | Urbaine |
| LaFontaine             | Urbaine |
| Laporte                | Urbaine |
| L'Assomption           | Urbaine |
| Laurier-Dorion         | Urbaine |
| Laval-des-Rapides      | Urbaine |
| Lévis                  | Urbaine |
| Louis-Hébert           | Urbaine |
| Marguerite-Bourgeoys   | Urbaine |
| Marguerite-D'Youville  | Urbaine |
| Marie-Victorin         | Urbaine |
| Marquette              | Urbaine |
| Masson                 | Urbaine |

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| Mercier                    | Urbaine |
| Mille-Îles                 | Urbaine |
| Mont-Royal                 | Urbaine |
| Nelligan                   | Urbaine |
| Notre-Dame-de-Grâce        | Urbaine |
| Outremont                  | Urbaine |
| Pointe-aux-Trembles        | Urbaine |
| Prévost                    | Urbaine |
| Robert-Baldwin             | Urbaine |
| Rosemont                   | Urbaine |
| Sainte-Marie-Saint-Jacques | Urbaine |
| Saint-Henri-Sainte-Anne    | Urbaine |
| Saint-Jean                 | Urbaine |
| Saint-Laurent              | Urbaine |
| Sherbrooke                 | Urbaine |
| Taillon                    | Urbaine |
| Taschereau                 | Urbaine |
| Terrebonne                 | Urbaine |
| Trois-Rivières             | Urbaine |
| Vachon                     | Urbaine |
| Vanier                     | Urbaine |
| Vaudreuil                  | Urbaine |
| Verdun                     | Urbaine |
| Viau                       | Urbaine |
| Vimont                     | Urbaine |
| Westmount-Saint-Louis      | Urbaine |



## **Annexe 4**

**Tableaux statistiques détaillés (sous pli séparé)**

---